



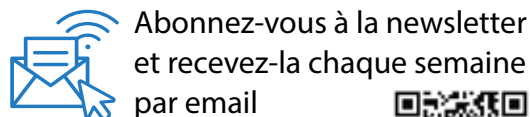
Envies de balades ?



SOMMAIRE



L'actualité c'est aussi sur meyrargues.fr



Flashez ce QRCode ▶



@villedemeyrargues

Suivez l'actualité sur la page officielle Facebook de la mairie

AGENDA

Vous organisez un événement ?
Publiez votre actualité sur l'agenda partagé de la Ville

meyrargues.fr/publier-votre-evenement



CentoAccess (application)

Suivez l'actualité du panneau d'affichage lumineux

Vous ne recevez pas votre BIM dans votre boîte à lettres ? Envoyez-nous un email : bim@meyrargues.fr

Bulletin d'Informations Meyrarguais

BIM N°67 - Printemps 2026

Parution mai 2026

Tiré à 2100 exemplaires

Hôtel de ville, avenue d'Albertas

13650 Meyrargues - 04 42 57 50 09

ISSN : 3099-1447 (imprimé)

ISSN : 3099-5787 (en ligne)

- Directeur de publication :

Fabrice Poussardin

- Comité de rédaction :

service communication, Chloé Arnaud

- Conception :

service communication

Chloé Arnaud, Eric Giannerini,

- Photos :

service communication, Chloé Arnaud

Imprimé par l'imprimerie

de Haute-Provence (IDHP)



Les olympiades
des écoles

20



C'était carnaval

26



La Réserve communale est opérationnelle

14

Édito

| p.3

Vie municipale

Le conseil municipal s'est installé

| p.4

Les délégations du conseil municipal

| p.5

Le trombinoscope des élus

| p.6-7

Budget : le taux des taxes est maintenu

| p.8

Qualité de vie

Des bâtiments scolaires mieux adaptés aux fortes chaleurs

| p.10

Le terrain de basket a été réhabilité

| p.11

Les dépôts sauvages doivent cesser

| p.12

Urbanisme : quelles autorisations pour quels travaux ?

| p.13

Les accès aux massifs sont réglementés

| p.15

Portraits d'acteurs de la vie économique

| p.16-17

Vie locale

Canicule : inscrivez-vous sur le registre du CCAS

| p.18

Rencontre littéraire et atelier d'écriture à la médiathèque

| p.19

Les maternelles ont fêté le carnaval

| p.21

Grande braderie de printemps les 6 et 7 juin

| p.22

Les festivités du début de l'été

| p.23

Quatre terrains de padel au complexe sportif

| p.25

Leblon Pilates ouvre des nouveaux créneaux

| p.25

Le débarquement des 4 éléments au carnaval

| p.26

La journée de fête pour célébrer Joseph d'Arbaud

| p.27

Meyrargues en images

| p.28-29

Vie culturelle

Concerts et festival "Soirs d'été" au programme

| p.32

Les adresses utiles

| p.33

Les tribunes d'expression libre

| p.34-35

Agenda

| p.30-31

écrito

« L'exercice d'un conseil municipal ne peut se faire sans le travail des agents comme avec tous ceux qui contribuent à dynamiser notre village et s'investissent remarquablement »



Chères Meyrarguaises, chers Meyrarguais,

Je veux remercier toutes les Meyrarguaises et tous les Meyrarguais qui ont pris part aux dernières élections municipales et féliciter l'ensemble des 27 élus qui ont été installés et composent le nouveau conseil municipal. Ce dernier est au travail pour honorer la mission que vous nous avez confiée.

Je tenais à vous informer que j'ai instauré une nouvelle permanence pour recevoir les administrés, sur rendez-vous, via meyrargues.fr. Vous trouverez également des formulaires de contact, -c'était déjà le cas auparavant- pour joindre directement chacun de vos élus par email.

Je remercie également l'ensemble des agents communaux, qui ont été présents pendant les élections et ont fait un travail exemplaire. Car je le rappelle, l'exercice d'un conseil municipal ne peut se faire sans le travail des agents, aguerris et dévoués, comme avec tous ceux qui contribuent à dynamiser notre village et s'investissent remarquablement, tels que nos commerces, nos entreprises, notre tissu associatif et ses bénévoles dont je salue l'engagement.

À ce sujet, les beaux jours sont arrivés et avec eux la programmation des festivités en plein air qui présagent de jolis moments à partager pour les mois à venir. La fête de la musique, les marchés nocturnes, les événements de nos associations, les galas de fin d'année, une grande braderie... Sachez qu'un nouveau comité consultatif composé de citoyens et d'élus va oeuvrer pour proposer des animations et contribuer à l'embellissement et au cadre de vie de notre village.

Vous découvrirez dans le BIM, l'actualité de nos associations sportives qui s'appêtent à finir leur saison avec des beaux résultats et les travaux qui ont été engagés pour la création de terrains de padel, au Plateau de la Plaine. Ils vont mettre à disposition une nouvelle discipline et compléter l'offre d'activités sportives existante.

Vous trouverez aussi les portraits d'acteurs de la vie économique et la nouvelle impulsion donnée à l'Association des commerçants, artisans, professions libérales (ACAPL Meyrargues) par un bureau renouvelé impliqué dans la vie locale.

Par ailleurs, vous le savez, les conseillers municipaux se sont dernièrement réunis pour le débat d'orientation budgétaire et pour voter le budget 2026. Ces débats ont donné l'impulsion sur les dépenses, qui doivent rester les plus raisonnables possibles au vu de la conjoncture, et sur les choix politiques de l'année à venir pour la commune. La pression fiscale pesant déjà assez lourd sur les ménages, je suis heureux de vous annoncer que nous avons réussi à maintenir le taux des taxes locales pour une année supplémentaire ainsi que les tarifs des services communaux (cantine, garderies...). Néanmoins l'instabilité internationale actuelle impacte fortement nos dépenses notamment celles liées à l'énergie et les dotations de l'État restent en diminution. Nous devons donc rester particulièrement vigilants et veiller à mesurer nos dépenses de fonctionnement.

Avant de vous laisser vous plonger dans la lecture de votre BIM, je tenais à vous rappeler qu'une application (CentoAccess) vous permet de visualiser le panneau lumineux de la commune sur votre smartphone en temps réel.

Je vous invite aussi vivement à suivre l'actualité de votre village sur notre site meyrargues.fr et en vous inscrivant à notre newsletter qui informe chaque semaine des événements de la vie quotidienne de notre village au caractère singulier et si précieux. Je vous souhaite une bonne lecture et un bel été.

Fabrice Poussardin
Maire de Meyrargues

Le conseil municipal s'est installé



À l'issue des élections municipales du 22 mars, le premier conseil municipal s'est déroulé dans la salle des fêtes pour élire le maire et les adjoints.

Après les élections municipales, le premier conseil municipal de la nouvelle mandature s'est tenu dans la salle des fêtes, le 27 mars dernier. Les conseillers municipaux se sont réunis pour élire le maire et ses adjoints par vote à bulletin secret. Lors de cette séance publique, présidée par Richard Alexandre, le doyen de ses membres, Fabrice Poussardin, a été élu maire par ses pairs.

La liste des adjoints, proposée par Éric Giannerini, a été élue dévoilant les noms des adjoints au maire qui siègeront au conseil municipal pour cette nouvelle mandature : Eric Giannerini, Stéphanie Latour, Jean-Michel Moreau, Fabienne Malyszko, Frédéric Orsini, Sandrine Halbedel, Aurélie Sanchez.

Les résultats des élections municipales

La liste "Ambition Meyrargues", menée par le maire sortant Fabrice Poussardin, a obtenu 842 voix, la liste "Meyrargues Choisir le bon sens", menée par Gilbert Bougi, a obtenu 813 voix et la liste "Meyrargues citoyenne et solidaire, menée par Christian Salque, a obtenu 326 voix. Sur un total de 3128 votants (inscrits sur les listes électorales), 1981 voix se sont exprimées. Ces résultats déterminent la composition du nouveau conseil municipal de la manière suivante :

- 20 élus du groupe majoritaire "Ambition Meyrargues"
- 5 élus du groupe minoritaire "Meyrargues choisir le bon sens"
- 2 élus du groupe minoritaire "Meyrargues Citoyenne et solidaire".

LES ÉLECTIONS EN CHIFFRES

42,50 % POUR LA LISTE AMBITION MEYRARGUES

41,04 % POUR LA LISTE MEYRARGUES CHOISIR LE BON SENS

16,46 % POUR LA LISTE MEYRARGUES CITOYENNE ET SOLIDAIRE

LE CONSEIL

20 ÉLUS MAJORITAIRES AMBITION MEYRARGUES

5 ÉLUS MINORITAIRES MEYRARGUES CHOISIR LE BON SENS

2 ÉLUS MINORITAIRES MEYRARGUES CITOYENNE ET SOLIDAIRE



Des nouvelles permanences sur rendez-vous en ligne

Des nouvelles permanences sont proposées. Les prises de rendez-vous sont possibles via des formulaires en ligne sur meyrargues.fr, dans l'onglet "mairie".

- **Permanence du maire** : le mercredi matin de 9h à 13h, via le formulaire en ligne ou 04 42 57 50 09.
- **Adjointe aux Affaires sociales** : via le formulaire en ligne sur meyrargues.fr.

Les délégations du conseil municipal



► Le maire et les adjoints

- **Fabrice Poussardin** - maire : délégué aux finances
- **Eric Giannerini** - Premier adjoint : délégué au développement économique, communication, nouvelles technologies de l'information.
- **Stéphanie Latour** - 2^e adjoint : déléguée aux festivités
- **Jean-Michel Moreau** - 3^e adjoint : délégué aux associations, sports, conseil municipal des jeunes, foyer de l'âge d'or, jumelage

► Les conseillers municipaux délégués

- **Maria-Isabel Rosado-Marchena** : déléguée au protocole et manifestations communales, embellissement de la commune
- **Béatrice Michel** : déléguée au tourisme, patrimoine local
- **Frédéric Blanc** : délégué à la culture provençale, forêt communale, commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité
- **Gilles Durand** : délégué à la défense, monde agricole, relations avec les sapeurs-pompiers, développement du quartier dit la Coudourousse, forêt communale (en appui à F. Blanc).
- **Mireille Jouve** : déléguée aux relations avec les institutions parlementaires

- **Fabienne Malyszko** - 4^e adjointe : déléguée aux affaires sociales et bureau de l'emploi
- **Frédéric Orsini** - 5^e adjoint : délégué aux affaires scolaires, petite enfance, jeunesse (centre de loisirs)
- **Sandrine Halbedel** - 6^e adjointe : déléguée à l'urbanisme, opération façades, jardins partagés
- **Aurélien Sanchez** - 7^e adjoint : délégué à la sécurité, réserve communale de sécurité civile, mobilité et transports

► Les conseillers municipaux délégués à titre subsidiaire et en collaboration avec les adjoints

- **Richard Alexandre** : sécurité (relations avec la Gendarmerie nationale), commission de sécurité et d'accessibilité, protocole (cérémonies officielles)
- **Marie-Chantal Manera** : cadre de vie, petite enfance, conseil municipal des jeunes
- **Maeva Caillat** : communication, associations, petite enfance, festivités, protocole
- **Gilles Hamhami Hautot** : protocole, conseil municipal des jeunes
- **Régine Le Crom** : mobilité urbaine et transports



CONTACTEZ VOS ÉLUS

Des formulaires de contact sur meyrargues.fr

Sur meyrargues.fr, dans la rubrique "Mairie/Conseil municipal/ les élus" vous retrouverez le trombinoscope des élus. Un bouton "M'écrire" permet de les contacter directement par email

Le conseil d'administration du Centre communal d'action sociale

À la suite du renouvellement du conseil municipal, les membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS) doivent être renouvelés. Parmi ses membres, le maire a désigné, par

arrêté, des administrateurs parmi les propositions de noms formulées par des associations participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

6 ÉLUS

- Fabrice **POUSSARDIN**, président
- Fabienne **MALYSZKO**, vice-présidente
- Béatrice **MICHEL**
- Marie-Chantal **MANERA**
- Maria-Isabel **ROSADO-MARCHENA**
- Sabrina **SMATI**
- Florence **GUILLEMANT**

6 MEMBRES (NON ÉLUS)

- Richard **LOGEROT**, en tant que proposé par l'UDAF des Bouches-du-Rhône au nom des associations familiales ;
- Corinne **DEPAUX**, en tant que proposée par le Club de l'Âge d'Or (ES 13), association œuvrant dans le domaine des retraités et des personnes âgées ;
- Agnès **BIANCOTTO**
- Catherine **DI MEGLIO**
- Henri **SUINQUINI**
- Guilaine **GOGGIO**

Le maire



Fabrice POUSSARDIN

Les adjoints



Éric GIANNERINI
1^{er} adjoint



Stéphanie LATOUR
2^e adjointe



Jean-Michel MOREAU
3^e adjoint



Fabienne MALYSZKO
4^e adjointe



Frédéric ORSINI
5^e adjoint



Sandrine HALBEDEL
6^e adjointe



Aurélie SANCHEZ
7^e adjointe

Conseillers municipaux de la majorité



**Maria-Isabel
ROSADO-MARCHENA**
Conseillère municipale



Gilles DURAND
Conseiller municipal



Béatrice MICHEL
Conseillère municipale



Richard ALEXANDRE
Conseiller municipal



Mireille JOUVE
Conseillère municipale



Frédéric BLANC
Conseiller municipal



Marie-Chantal MANERA
Conseillère municipale



Pierre BERTRAND
Conseiller municipal



Maeva CAILLAT
Conseillère municipale



**Gilles
HAMHAMI-HAUTOT**
Conseiller municipal



Régine LE CROM
Conseillère municipale

Conseillers du groupe minoritaire "Meyrargues choisir le bon sens"



Gilbert BOUGI
Conseiller municipal



Sabrina SMATI
Conseillère municipale



Michel WAGNER
Conseiller municipal



Alexia Luciani
Conseillère municipale



Tanguy Le Cointre
Conseiller municipal

Conseillers du groupe minoritaire "Meyrargues citoyenne et solidaire"



Christian SALQUE
Conseiller municipal



Florence GUILLEMANT
Conseillère municipale

Budget : le taux des taxes est maintenu

Le vote du budget était à l'ordre du jour du conseil municipal au mois d'avril

Budget 2026

Le budget primitif de la commune s'équilibre à 7 925 469€, dont 4 431 959€ en fonctionnement et 3 493 510€ pour l'investissement. La section de fonctionnement reste au cœur des préoccupations de l'équipe municipale. Elle a encore fait le choix, cette année, de ne pas augmenter le taux des taxes locales :

- 31,37% pour la taxe foncière sur propriétés bâties
- 50,02% pour la taxe foncière sur propriétés non bâties
- 10,85% pour la taxe d'habitation (concerne les propriétaires de résidences secondaires).

La commune observe une vigilance particulière sur les dépenses, notamment sur les fluides (énergie, carburant, etc...), les frais à caractère général et les charges de personnel, afin de maintenir un service public de qualité. Rappelons que la baisse continue des dotations de l'État implique des marges de manœuvre réduites.

Les subventions aux associations et à l'action sociale sont maintenues

Pour l'heure, l'enveloppe financière allouée aux associations a pu être maintenue à hauteur d'environ 120 000€. Elle a été répartie au plus près de leurs besoins, en prenant en compte la pertinence de leurs demandes, sachant que les associations bénéficient également de la gratuité de l'occupation des salles et des services inhérents pour exercer leurs activités et organiser leurs manifestations. L'action sociale, par le biais du CCAS, bénéficie d'une légère hausse de son budget.

LE BUDGET PRIMITIF 2026 S'ÉQUILIBRE À	
	7 925 400 EUROS*
FONCTIONNEMENT	4 431 900 EUROS*
INVESTISSEMENT	3 493 500 EUROS*

* Les chiffres ont été arrondis

Desserrer l'étau entre les dépenses et les recettes de fonctionnement

En fonctionnement, la commune connaît une augmentation de ses dépenses contraintes et incompressibles.

Malgré les économies d'énergie, faites grâce aux travaux progressivement réalisés pour réduire les consommations, l'instabilité des tarifs du carburant, du gaz, de l'électricité et l'augmentation des coûts due à au risque d'inflation vis-à-vis de l'instabilité internationale, engendrent une hausse des dépenses et impliquent une vigilance accrue.

Il s'agit donc de desserrer l'étau entre les dépenses et les recettes. Autrement dit d'économiser sur les dépenses et de mener une réflexion pour envisager une revalorisation des tarifs des services communaux (cantine, garderies, locations de salles...), afin d'être en adéquation avec l'inflation du coût de ces services. Ils sont aujourd'hui peu élevés et représentent une partie des recettes que perçoit la commune.

Rappelons qu'en termes de recettes, la commune perçoit près de 1,7M€ d'impôts locaux et 1,085M€ d'attribution de compensation métropolitaine (ancienne taxe professionnelle). Les soutiens financiers de la commune tels que ceux du Département et de la Métropole restent importants.

Une capacité de remboursement préservée

Côté emprunt, la commune a contracté un seul emprunt sur 20 ans. Elle est en capacité de rembourser l'intégralité de cette dette en peu de temps et a toujours honoré ses dettes sans retard, ni pénalités. Pour mémoire, l'encours de l'emprunt sur 20 ans, contracté en 2018, s'élève à 342 081€, avec une annuité de 42 822€ (capital et intérêts). Par ailleurs, la construction progressive et maîtrisée de logements conventionnés de différentes typologies, exonère la commune de la pénalité due à la carence en logements sociaux qui pour cette année peut aller jusqu'à 60 000€.

CÔTÉ DÉPENSES

1 963 000€*	FRAIS DE PERSONNEL SOIT 49,9% DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
1 643 180€*	LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL DÉPENSES COURANTES PERMETTANT À LA COMMUNE DE FONCTIONNER SOIT 41% DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CÔTÉ RECETTES

1 717 600€*	D'IMPÔTS LOCAUX
1 085 900€*	D'ATTRIBUTION DE COMPENSATION MÉTROPOLITAINE

* Les chiffres ont été arrondis

Des délégués élus pour les élections sénatoriales

Lors du prochain conseil municipal (le 5 juin), les élus devront voter pour la désignation des "grands électeurs", nommés "délégués", qui voteront aux élections sénatoriales prévues pour le 27 septembre 2026. Ces dernières visent à renouveler au scrutin indirect la moitié des membres du Sénat, la chambre haute du Parlement français. Un collège électoral est donc constitué pour élire les sénateurs pour un mandat de 6 ans renouvelable. Ce collège de "grands électeurs" est composé à 95% des maires et des délégués des conseils municipaux, des sénateurs, des députés, des conseillers régionaux élus dans le département, des conseillers départementaux et des membres des assemblées territoriales pour certaines collectivités (Martinique, Saint-Pierre-et-Miquelon, Nouvelle-Calédonie).

Selon la taille de la commune, le nombre de délégués varie. Pour les communes de moins de 9000 habitants, le conseil municipal doit élire des délégués au *pro rata* du nombre de conseillers municipaux. À Meyrargues, 15 délégués doivent être désignés. Le conseil municipal va donc prochainement élire ses délégués selon le système de la représentation proportionnelle (plus d'infos dans le prochain BIM). Pour mémoire, les sénateurs votent les lois et ont pour rôle majeur de contrôler l'action du Gouvernement. Ils représentent les collectivités territoriales de métropole et d'outre-mer. La moitié des sénateurs est renouvelée tous les trois ans au suffrage universel indirect.



VIE LOCALE

Nuisances sonores : les horaires pour les activités non professionnelles

Réglementairement, le bruit devient gênant quand il est répétitif, intensif et qu'il dure dans le temps, et ce, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, quelle que soit la source. Les nuisances sonores peuvent être le sujet de discorde de voisinage. Si la majorité des désagréments se règle par une discussion entre voisins responsables, un petit courrier rédigé convenablement peut aussi avoir son effet. Le conseil national du bruit propose plusieurs modèles sur son site : www.bruit.fr



LES HORAIRES À RESPECTER

Par arrêté préfectoral, des horaires doivent être respectés concernant les nuisances sonores pour des activités **non professionnelles** (engins motorisés, tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses...).

Cela afin de respecter la tranquillité du voisinage :

- Du lundi au samedi : de 8h à 12h et de 14h à 20h
- Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h.

Un Comité d'intérêt de quartier pour les quartiers ouest

Le Comité d'intérêt de quartier (CIQ) - "quartier ouest" veut se relancer. Un premier groupe d'habitants a commencé à se constituer et il invite tous ceux qui le souhaitent à s'inscrire pour rejoindre ce CIQ. La vocation de ce collectif est de créer une dynamique entre les habitants et de réfléchir sur des sujets inhérents au contexte de ces quartiers périphériques. Des réunions seront programmées autour de divers thèmes

(sécurité publique, forêts, voisinage, circulation routière...). Le comité pourra simplifier la communication avec les autorités locales, pourra faire remonter les doléances ou encore favoriser l'entraide entre riverains.

Renseignez-vous ou inscrivez-vous par email : quartierouest.meyrargues@gmail.com

Le pont de Réclavier réhabilité et renforcé



AVANT



APRÈS

Le pont, situé sur la route de Réclavier, a été réhabilité à la suite de la réalisation d'une étude sur la circulation des véhicules qui va augmenter avec l'installation du Centre technique municipal, à proximité. Le pont a été

renforcé et sécurisé. Les parapets ont été repris et un système de canalisation des eaux pluviales a été réalisé afin d'éviter les problématiques d'érosion. Le montant des travaux approche les 40 000€ financés à 70% par le Département des

Bouches-du-Rhône, au titre de travaux de proximité. Cette subvention prévoit également l'installation de la clôture du futur centre technique municipal.



Des bâtiments scolaires mieux adaptés aux fortes chaleurs

Face aux épisodes de fortes chaleurs, la municipalité poursuit son engagement afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants, des équipes pédagogiques et des agents des écoles. La réalisation de la cour oasis, à l'école élémentaire a été une étape importante. Fruit d'un travail collectif et d'une concertation menée avec les différents acteurs concernés, cet aménagement permet de bénéficier d'espaces ombragés et de fraîcheur au sein de la cour de récréation ainsi qu'aux abords immédiats des bâtiments scolaires. Pour rappel, pensée sur le principe d'une végétalisation progressive, cette cour va gagner en efficacité au fil du développement de la végétation. Comme tout projet fondé sur le vivant, ses bénéfices s'inscrivent dans le temps.

Des systèmes de climatisation en cours d'installation

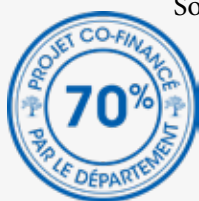
Soucieuse du confort des usagers dans les établissements scolaires, l'équipe municipale, notamment les élus en charge des écoles, s'est rapidement mobilisée dès le début de ce nouveau mandat. L'installation de systèmes de climatisation est ainsi prévue dans la salle polyvalente, le hall d'entrée et les classes de l'école maternelle ainsi que dans les réfectoires et la salle de garderie de l'élémentaire. Les

travaux d'installation ont démarré. Une mise en service est programmée dans les meilleurs délais.

Parallèlement, la municipalité a sollicité la Société Publique Locale de l'Énergie (SPLÉ) afin de réaliser une étude globale sur l'isolation thermique des bâtiments scolaires. Cette réflexion prendra en compte les contraintes liées au périmètre du château, l'architecture des bâtiments, l'état des fenêtres et des ouvertures ainsi que les performances énergétiques actuelles des locaux scolaires.

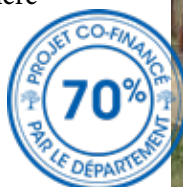
Des travaux prévus pendant la période estivale

La période estivale va permettre de réaliser des travaux d'entretien et d'amélioration des structures fréquentées par les enfants. L'installation de faux plafonds pour un meilleur confort acoustique est prévue dans le bâtiment situé dans la cour de l'école (Maison NAP). La réfection des peintures est programmée dans la cuisine, les réfectoires et les garderies. À l'école maternelle : isolation des plafonds, pose d'éclairages LED et peinture dans le hall d'entrée, la salle polyvalente et la classe de la directrice sont prévus. À travers ces actions, la municipalité affirme sa volonté de rendre les écoles davantage confortables, adaptées aux enjeux climatiques et agréables pour les usagers.



Réfection de la toiture du foyer de l'Âge d'or

La toiture du foyer de l'Âge d'or est en pleine réfection. Une première phase de travaux comprend le désamiantage et la réfection d'une partie de la toiture qui présentait des défauts d'étanchéité. Elle s'achèvera dans les semaines à venir. Une deuxième phase viendra compléter cette réfection. Le montant de cette première étape s'élève à 83 743€, subventionné à 70% par le Département 13, au titre de travaux de proximité.



L'espace multisport réhabilité en terrain de basket



AVANT



APRÈS

Le terrain multisport extérieur, situé en face du gymnase et des crèches, devenu vieillissant, a été réhabilité pour devenir un équipement dédié au basket vidéo protégé. Des nouveaux paniers ont été installés, le sol a été refait avec une

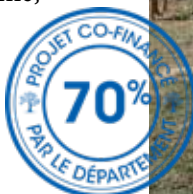
peinture en résine. Un système d'éclairage a été installé pour la pratique de cette activité de nuit. Le club de basket sera prioritaire sur l'usage de cet équipement qui sera toutefois accessible à tous, en dehors des horaires de pratique du club.

L'aire de fitness est installée au Plateau de la Plaine

Une nouvelle aire de fitness a été créée, à proximité du stade et des courts de tennis, au Plateau de la Plaine. Cet espace réhabilité accueille des agrès de musculation en plein air ouverts à tous, afin de compléter l'offre d'équipements de ce complexe sportif. À proximité, une plateforme a été réalisée à l'emplacement de l'ancienne piscine. Elle pourrait, à terme, accueillir un futur city stade, dédié au foot.



Ces deux opérations (terrain de basket et aire de fitness), dont le coût s'élève à près de 84000€, sont financées à 70% par le Département 13, au titre de travaux de proximité.



Un aménagement paysager à l'entrée du gymnase

Des aménagements paysagers ont été réalisés devant le gymnase. Un parterre de vivaces a été réalisé par les agents des services techniques afin d'embellir les entrées du gymnase et de la crèche. Le cyprès existant abîmé, situé trop proche de l'équipement municipal, présentait un risque de dégradation du bâtiment. Il a donc été remplacé par un olivier qui va progressivement prendre sa place.

Un nouvel éclairage à LED sur le stade et les courts de tennis

Dans le cadre de la campagne d'économie d'énergie, la commune poursuit la modernisation de son éclairage public. Les éclairages du stade Noël Vérant et des courts de tennis ont été modernisés avec l'installation d'éclairage à LED. Cette opération va réduire considérablement les coûts de consommation en divisant la facture par 3 et de faire des économies d'énergie. Le montant des travaux s'élève à près de 80 000€, subventionnés à 50% par le Département dans le cadre de "Provence énergie".



Les dépôts sauvages de déchets doivent cesser

Des contraventions allant de 150€ à 1500€ peuvent être dressées selon les types de déchets illégalement abandonnés

Certes, il est révoltant de constater des dépôts sauvages en pleine nature et ces agissements sont sanctionnés. Pour autant, apercevoir des amoncellements de sacs poubelles, de meubles, de rebuts ou encore de cartons au détour d'une rue n'est pas plus glorieux. Ce genre de spectacle d'immondices dans les espaces publics est consternant. Sachant que le village est pourvu d'une déchetterie, d'équipements de collecte et d'un système de ramassage d'encombrants gratuit, assuré par les services de la Métropole. Comment peut-on polluer ainsi son propre cadre de vie et l'environnement dans lequel on évolue ? Voilà le paradoxe d'une telle négligence qui est répréhensible et peut faire peser un risque pour la santé, la sécurité publique et entraîne des coûts importants pour la collectivité. Rappelons que, la verbalisation pour dépôts "sauvages" de déchets ou d'encombrants est effective (cf-délibération du 18 septembre 2025). Tous dépôts peuvent engendrer une amende allant de 150€ à 1500€ selon



▲ Ce triste paysage est malheureusement constaté aux abords des conteneurs.

les types de déchets illégalement abandonnés. Ces contraventions concernent les dépôts sauvages en pleine nature, tout comme les dépôts d'ordures ménagères ou d'encombrants aux abords des conteneurs, sachant que ces incivilités sont autant répréhensibles. Pour rappel, outre les cas de flagrant délit, le code de la sécurité intérieure permet d'utiliser les images prises sur la voie publique

au moyen de la vidéoprotection aux fins d'assurer la prévention et la constatation des infractions relatives à l'abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'autres objets.

Des solutions existent

La Métropole Aix-Marseille-Provence, compétente en matière de gestion de déchets, propose pourtant un service de ramassage des encombrants gratuit (sur rendez-vous). La déchetterie est à disposition des Meyrarguais, à raison de 3 passages maximum par jour, dans la limite de 36 visites par an, toutes déchetteries métropolitaines confondues. L'inscription en ligne pour accéder à la déchetterie n'est plus nécessaire.

La Métropole ramasse vos encombrants sur rendez-vous

Le ramassage des encombrants à Meyrargues est assuré par les services de la Métropole. Prise de rdv du lundi au vendredi : 8h à 18h30 (hors jours fériés) - samedi : 7h30 à 17h30 au 0800 94 94 08.

Une information, une réclamation, des colonnes de tri pleines, commande de composteur, problème de collecte, ramassage d'encombrants : **un numéro vert unique et gratuit 0800 94 94 08**

Infos : dechets.ampmetropole.fr

**HORAIRES
DÉCHETTERIE**

**Du lundi au samedi
de 8h à 12h
et de 13h30
à 17h30
Fermée dimanche
et jours fériés**



Certains propriétaires de chiens appelés au civisme

Si les déjections d'animaux domestiques sont un fléau, le respect de l'espace public est aussi un sujet. Entendez qu'il y va du respect mutuel de tenir son animal de compagnie en laisse dans les espaces publics notamment lorsque l'on croise d'autres propriétaires de nos amis canins. Tout comme faire ce geste élémentaire de ramasser les déjections de son animal, il est préférable de l'attacher lorsque cette demande est formulée poliment par un tiers. Il s'agit simplement de respecter ces espaces partagés par tous et en ce sens de se respecter en tant qu'individu chacun dans sa singularité et ses choix. Les comportements de quelques-uns nuisent finalement à la réputation des propriétaires d'animaux de compagnie consciencieux et respectueux de notre cadre de vie. Sachons trouver un juste équilibre pour le bien-être de tous et notamment de nos amis canins.



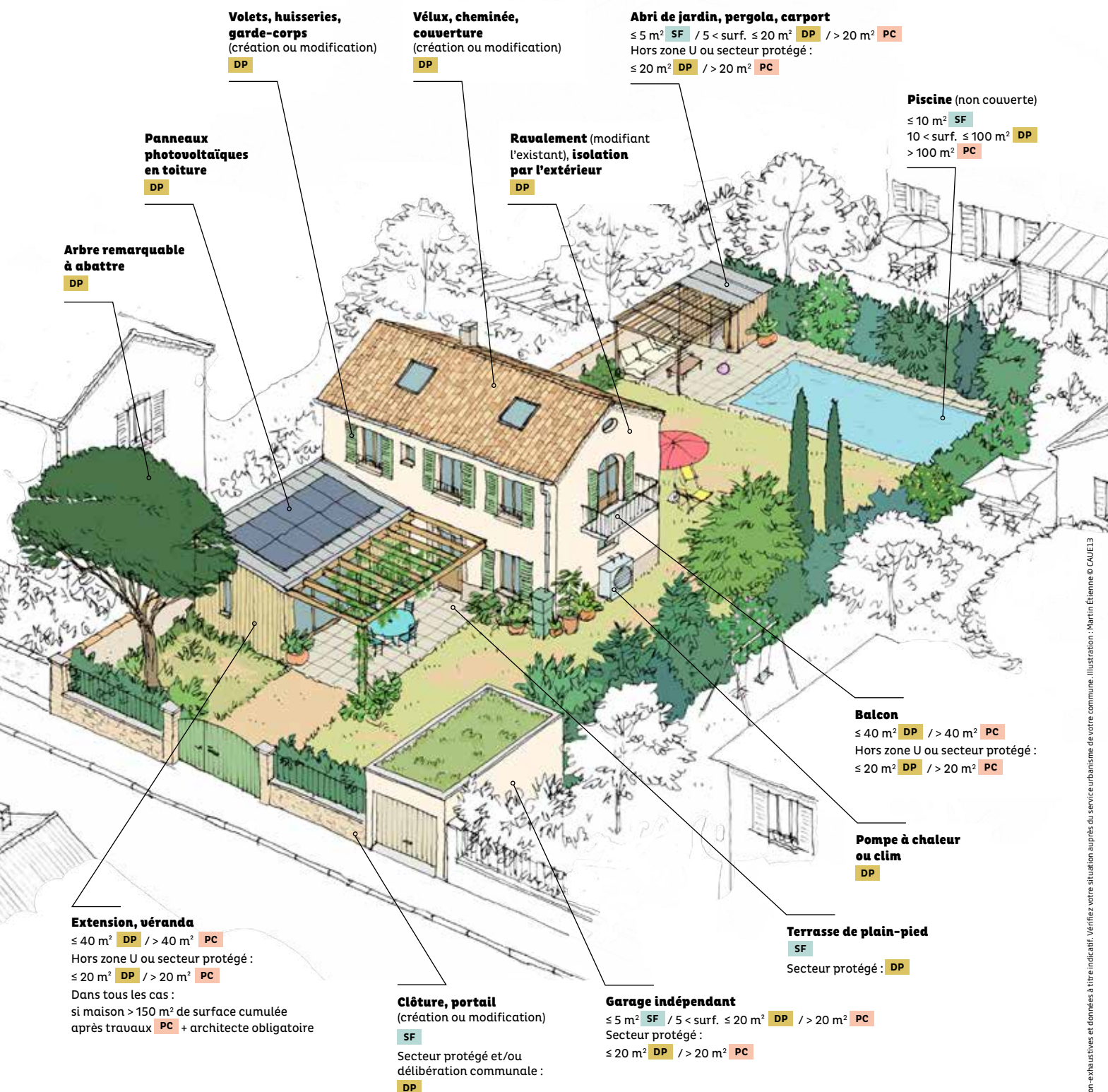
Ramasser les déjections de son animal est obligatoire

Il est utile de rappeler que les déjections canines doivent être ramassées. Voilà longtemps que la municipalité a pris cet épineux sujet à bras-le-corps, avec la volonté de trouver des solutions durables et efficaces, à l'instar de la salubrité qui relève de la responsabilité de la commune. Pour autant, c'est un sujet qui nous concerne tous.

Les services techniques, qui nettoient les espaces publics sont régulièrement contraints de ramasser les déjections, bien que cela ne fait pas partie de leur travail. Alors un peu de civisme. Il suffit de prévoir le nécessaire lors de la sortie de l'animal. Des sacs à déjections sont disponibles en mairie. Pour mémoire, les déjections canines sont devenues des déchets comme les autres aux yeux de la loi. Le montant des amendes pour non-ramassage des déjections a été révisé à la hausse. Le contrevenant est passible d'une amende forfaitaire s'élevant à 135€, majorée jusqu'à 450€.

Quelles autorisations pour quels travaux ?

Sans formalité **SF** | Déclaration préalable **DP** | Permis de construire **PC**
Renseignez-vous auprès du service urbanisme de votre commune.



zone U : Zone urbaine | surf. : surface



La Réserve communale est à pied d'oeuvre

L'équipe est prête, formée, équipée et investie dans ses missions, notamment à l'approche de la saison estivale où une surveillance accrue des espaces naturels est de rigueur. Mais que l'on comprenne bien : la Réserve communale de sécurité civile (RCSC) n'est pas seulement un Comité communal des feux de forêts. Ses missions, menées en collaboration avec les services de secours et de sécurité de la commune, sont élargies. Elle peut être mobilisée en appui des pouvoirs publics en cas de risques majeurs survenant sur la commune, épauler les unités d'intervention et de secours, alerter la population, apporter un soutien aux sinistrés en complément des actions menées par les associations de sécurité civile, humanitaires ou d'en- traides.

Des exercices sur le terrain

Constituée d'une quinzaine de bénévoles motivés, la RCSC a démarré ses actions de prévention et a pu bénéficier d'exercices pratiques pour se familiariser avec



◀ Une partie de l'équipe de la Réserve communale de sécurité civile devant le véhicule, acquis fin 2025.

le matériel et le véhicule. La connaissance du territoire étant indispensable au bon fonctionnement de la RCSC, celle-ci se réunit régulièrement pour mener ses actions de prévention. La RCSC est une entité, placée sous l'autorité du maire. Ses actions sont complémentaires aux missions dévolues aux services de l'État ou au Service départemental d'incendie et de secours et sont compatibles avec le Plan Communal de Sauvegarde, auquel les Meyrarguais sont invités à s'inscrire (formulaire sur meyrargues.fr).

L'équipe a bénéficié d'exercices pratiques pour se familiariser avec le matériel. ▼



Contact : rcsc@meyrargues.fr

COUVRE-FEU POUR LES MINEURS

L'arrêté de couvre-feu pour les mineurs de moins de 16 ans reconduit cet été

Ayant prouvé son efficacité sur les faits de petite et moyenne délinquance, l'arrêté interdisant aux mineurs de moins de 16 ans de sortir au-delà de 22h, sans la présence de leurs parents (père et/ou mère), sera à nouveau reconduit à partir du 15 juin 2026. Les parents d'un mineur qui ne respecte pas l'arrêté seront passibles d'une amende et celui-ci sera raccompagné à son domicile par les forces de l'ordre. Pour mémoire, cet arrêté du maire est pris en étroite collaboration avec les services de la gendarmerie et la police municipale. Il a également pour vocation de sensibiliser les parents à la problématique d'implication de très jeunes enfants, parfois influencés par des plus âgés et ainsi entraînés dans des faits de délinquance. Il s'agit en somme de prévenir pour la sécurité de tous.

En cas de problème de sécurité : composez le 17

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

L'opération "tranquillité vacances" est menée conjointement par la police municipale et les services de la gendarmerie lors de chaque période de vacances. Ce principe de patrouilles en l'absence des propriétaires permet de limiter significativement les faits de délinquance. Inscrivez-vous auprès de la police municipale en remplissant la fiche disponible sur meyrargues.fr pour bénéficier de ce service.

**Retrouvez la fiche d'inscription Tranquillité vacances sur [meyrargues.fr/rubrique "sécurité et prévention"](http://meyrargues.fr/rubrique/sécurité-et-prévention)
Police municipale : 04 42 57 58 22**

Le centre de secours recrute

Le centre de secours recrute des pompiers volontaires. Vous êtes âgés de 18 ans et vous souhaitez vous engager ? Déposez votre candidature directement en ligne : flashez le QR ci-dessous et suivez les instructions.

Infos centre de secours : 04 42 63 60 30

Les accès aux massifs réglementés jusqu'au 30 septembre



TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION
**MYPROVENCE
BALADE**



myprovence.fr | SORTIES • CULTURE • FOOD • NATURE
Le média de Provence tourisme
TOUJOURS LOCAL. JAMAIS BANAL

LA METROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE

REPARTISSEMENT
BOUCHES DU RHONE

PROVENCE
TOURISME

La fréquentation des massifs est réglementée afin d'assurer la protection des populations et des espaces naturels particulièrement sensibles de la commune. Par arrêté municipal (N°A2019-240P), la circulation est interdite aux véhicules à moteur sur les pistes DFCI, à partir du 1^{er} juin jusqu'au deuxième dimanche de septembre.

Les accès aux espaces naturels sont aussi réglementés du 1^{er} juin au 30 sep-

tembre, par arrêté préfectoral.

L'accès aux massifs est déterminé quotidiennement en fonction de la météorologie et de la sécheresse avec un nouveau code couleur simplifié :

vert = autorisé / rouge = interdit.

Les accès sont cartographiés et ren-

duits publics pour chaque massif, vers 18h pour le lendemain, sur une carte interactive consultable en ligne (lire ci-dessous).

Alors envie de balade ? Renseignez-vous pour connaître la situation du jour ou du lendemain dès 18h.

Consultez les cartes d'accès aux massifs :

- myprovence.fr/envie-de-balade ou bouches-du-rhone.gouv.fr

Carte interactive : risque-prevention-incendie.fr/13

Téléchargez l'application MyProvencebalade pour préparer votre randonnée



(Re)découvrez le patrimoine en mode chasse aux trésors !

Découvrir ou (re)découvrir le patrimoine de notre jolie commune sous la forme d'une chasse aux trésors numérique gratuite ! Voilà une idée dans l'air du temps qui va séduire les plus jeunes comme leurs aînés. Pilotée par l'office de tourisme de la Roque d'Anthéron, en partenariat financier avec la Métropole Aix-Marseille-Provence, cette offre propose des parcours de découverte du patrimoine du pays d'Aix de façon ludique : "Trésors d'histoire : de ville en ville". Meyrargues, Fuveau, Pertuis, Port-Saint-Louis du Rhône, Vitrolles, Rognes, Gardanne, Lamanon sont partie prenante et proposent des visites guidées géolocalisées, sous la forme d'une chasse aux trésors, permettant de découvrir l'Histoire des communes autrement. Le principe : il faut être équipé d'un smartphone et scanner le QRCode

ci-contre (disponible devant la mairie) pour se lancer dans l'aventure. Vous pourrez ainsi télécharger le parcours. À chaque étape, des questions simples, des jeux, des indices et des anecdotes vous emmènent vers le point suivant, selon un fil rouge, créant une connexion entre les communes participantes où des badges sont à collectionner. Alors si vous aimez vous perdre dans un dédale de rues à la recherche d'indices et de détails insolites de l'histoire du village ? N'attendez plus ! Partez en famille ou entre amis !



◀ **Flashez le QR Code pour vous lancer dans la chasse aux trésors !**

NOTIS Event : des événements sur-mesure pour les "pros"

À leur rencontre, on aurait presque envie de s'improviser chef d'entreprise pour leur confier la délicate mission de créer un événement sur-mesure. Christelle Noccela et Karine Tissot ont cette énergie contagieuse qui fait la force de leur agence événementielle : NOTIS Event.

Rigoureuses, aux petits soins et surtout bien rodées, avec chacune une dizaine d'années d'expérience dans l'organisation d'événements pour les professionnels (colloque, congrès, salons, masterclass, workshop, team-building, séminaires, soirées clients...), elles ont acquis cette capacité à tout orchestrer dans les moindres détails : les invités, les intervenants, la logistique, l'hébergement, les trajets, le programme, le traiteur, la communication... Pour ce faire, elles ont leur réseau de partenaires et surtout n'hésitent pas à mettre la main à la pâte pour garder le "bon" rythme qu'elles souhaitent insuffler à leurs prestations. *"On est partout ! promet Christelle. On n'est jamais spectateur de l'événement, renchérit Karine. On intervient si besoin pourvu que tout se déroule comme prévu"*, s'accordent les deux associées garantes d'une certaine proximité et d'une écoute rassurante pour les clients. De la conception à l'organisation jusqu'au déroulement de leurs prestations, le duo propose du "sur-mesure". *"On peut tout gérer de A à Z ou s'adapter et prendre en charge qu'une*



« On fait du sur-mesure. On peut tout gérer de A à Z ou s'adapter en fonction des besoins d'organisation de chaque client. »

partie de l'organisation, en fonction des besoins du client, résume Christelle. Auparavant, toutes les deux chargées de projet dans une agence spécialisée dans l'organisation d'événements - c'est là qu'elles se sont rencontrées - elles ont décidé de créer leur entreprise, il y a 4 ans, et d'élargir leurs cibles avec des prestations destinées à tous les professionnels et aux institutions. Elles transposent ainsi le fonctionnement d'un événement vers tous types d'entreprises, d'associations ou de collectivités avec ce "bon" goût du travail accompli. *"Lorsque l'on imagine un événement, qui peut prendre parfois une année de travail, et que l'on voit le projet se réaliser avec la satisfaction du client, c'est le meilleur des retours"*. Christelle a grandi à Meyrargues. Elle a suivi des études dans une école de commerce et obtenu un master en marketing et communication, avant de revenir vivre dans son village. Karine, issue de Trets, a suivi un cursus d'études supérieures similaire pour obtenir un master communication et management événementiel. Complices et complémentaires, elles mettent leurs compétences et leur bonne humeur au service des professionnels pour construire un événement à l'image de ce que représente chaque entreprise dans sa singularité.

→ **Contact : christelle.noccela@notis-event.com
06 19 08 18 08 - www.notis-event.com**

@notis_event NOTISEvent

Peinture, enduit, parquet... Aleph Renov&Deco s'occupe de votre intérieur

Bricoleur, habile dans diverses activités manuelles et un peu artiste dans l'âme, David Guillon Cottard a choisi le domaine de la rénovation des bâtiments, lorsqu'il a décidé de changer de voie professionnelle. Il a créé son entreprise Aleph Renov&Deco en juin 2024, en micro entreprise. Puis, son implication et la confiance de ses clients lui ont permis d'élever le statut de son entreprise en SARL, en 2025. Il exerce depuis dans le second oeuvre : peintures, revêtements muraux, enduits, pose de parquet flottant, isolation biosourcée... Ces trois activités "connexes", dit-il, rythment son quotidien. Il s'illustre aussi dans des travaux de peinture décorative plus créatifs, tels qu'enduits, badigeon à la chaux...

Force de proposition, il peut intervenir par exemple après un dégât des eaux et s'occuper à la fois des murs, des peintures et du sol. Il peut aussi composer un univers décoratif pourvu de touches personnalisées selon les demandes. Son parcours professionnel initial ne le prédestinait pas forcément à cette activité. Après 25 ans dans le domaine de la métallurgie de pointe et dans la chaudronnerie d'art, en soutien opérationnel du bureau



d'études de conception dans la métallurgie - ce travail lui a permis de mettre ses compétences à profit et d'apprécier l'aspect artistique du métier -, David a travaillé près de 15 ans dans l'ingénierie, dont 5 ans pour Airbus Hélicoptère. *"La philosophie de mon emploi ne me correspondait plus. J'avais besoin de me tourner vers une activité réunissant mes compétences et laissant davantage recours à ma créativité"*. David a donc suivi une formation diplômante d'agent de maintenance des bâtiments, ouvrant des perspectives d'emploi sur les différents types de métiers du second oeuvre. Le précieux sésame en poche, il a créé son entreprise avec l'objectif de travailler en parallèle avec des décorateurs d'intérieur, des architectes et dans l'univers fascinant de l'hôtellerie/restauration, riche en créativité. Il intervient pour de la rénovation ou du neuf et rayonne autour du canton d'Aix Nord allant jusqu'à Pertuis, Gréoux-les-bains, Rians, Vinon-sur-Verdon, Manosque...

→ **Aleph Renov&Deco : 06 18 53 22 99 -
alephrenovdeco@gmail.com - www.alephrenovdeco.fr**

@Aleph_Renov_Deco AlephRenovDeco

Les sciences dans tous les sens avec l'Atelier de Virgule

La médiation scientifique relève de l'art, tant il faut être armé de pédagogie pour exceller dans la transmission de ces données pointues. À l'aide d'expériences ludiques, de jeux, d'interaction, elles deviennent intelligibles, notamment pour les plus jeunes. C'est tout l'enjeu des prestations proposées par Virginie avec "l'Atelier de Virgule". Elle organise des ateliers de médiation scientifique et environnementale ludiques et pédagogiques autour de divers thèmes : compostage, tri des déchets, économie circulaire, météo, climat, microbiologie du sol... Elle initie à la découverte de la science, à l'aide d'expériences autour des phénomènes d'électricité statique, de gravité, de tension superficielle de l'eau, de réaction chimique... Pour aller un peu plus loin, c'est là qu'elle se différencie, elle explique les enjeux environnementaux par le biais d'une démarche scientifique vulgarisée. Il s'agit de *"comprendre les phénomènes naturels que l'on peut observer au quotidien à l'aide d'expériences ludiques"*, étaye Virginie forte de cette faculté à susciter la curiosité des participants. *"On observe, on expérimente et on conclut"*, décrit-elle comme un principe élémentaire. Destinés aux enfants, aux structures d'accueil (centre de loisirs,



« Il s'agit de comprendre les phénomènes naturels que l'on observe au quotidien à l'aide d'expériences ludiques. »

écoles, médiathèques...), aux associations, aux collectivités territoriales comme aux adultes ou aux entreprises, ces ateliers peuvent s'inscrire dans un projet pédagogique et sont adaptés en fonction du thème choisi et de l'âge des participants.

La transmission des sciences comme une évidence

Avec plus de 20 ans dans le domaine de la recherche, en tant qu'assistante ingénieur en biotechnologie (technologie du "vivant"), les sciences ont rythmé le parcours professionnel de Virginie. Son expérience professionnelle et son aisance dans la transmission dessinent à l'évidence un avenir prometteur pour sa jeune entreprise créée fin 2025. Particulièrement sen-

sible aux enjeux environnementaux, elle a su allier ses domaines de compétences et intervient sur divers événements tels que Fête de la science ou Fête de la nature. On peut aussi la retrouver sur les réseaux où elle diffuse des vidéos d'ateliers de médiation aussi surprenants qu'instructifs.

→ Découvrez ses ateliers sur son site et sur les réseaux en flashant ce QR code ►
Contact : virginie.epting@gmail.com



L'ACAPL Meyrargues tisse sa toile au profit de la vie économique locale

Ils ont un intérêt commun : *"Fédérer les commerçants, les entrepreneurs, les artisans... et même les associations pour contribuer à faire bouger Meyrargues !"* promet Guillaume Chirouse, le nouveau président de l'Association des Commerçants, Artisans, Professions Libérales



(ACAPL Meyrargues). Comprenez : créer des liens, un réseau et des partenariats pour faire valoir des événements locaux au bénéfice de tous. Et sur ce point, le bureau renouvelé de l'ACAPL Meyrargues est déjà au travail. La nouvelle équipe, dynamisée par un subtil équilibre entre anciens adhérents forts de leur expérience et nouveaux venus, a déjà fait un appel aux associations locales qui souhaitent s'impliquer à leurs côtés. L'ACAPL Meyrargues prévoit de proposer une aide, de participer et/ou d'accompagner les associations pour leur apporter un appui sur leurs événements (logistique, administratif, relationnel...). Elle prévoit également de programmer des événements fédérateurs qui viendraient compléter les propositions déjà existantes afin de *"dynamiser et d'animer le cœur de ville de Meyrargues et autres zones économiques existantes ou en devenir."*

La vocation de l'ACAPL Meyrargues est avant tout de rassembler, d'intensifier les échanges et de favoriser la convivialité entre professionnels qui n'ont pas forcément de visibilité du grand public. L'ACAPL Meyrargues peut les accompagner, les orien-

ter et centraliser leurs besoins pour essayer d'y répondre au mieux. Elle est aussi dédiée à la défense des intérêts collectifs des commerçants, artisans et professions libérales de la commune. Il s'agit finalement de permettre aux acteurs économiques locaux de mieux se connaître, de s'entraider et d'avancer vers un objectif commun : dynamiser la vie économique locale, où chacun a sa place et peut apporter sa pierre à l'édifice. Des rencontres et des formations sont aussi envisagées. L'association possède un nouveau site internet qui permet de les contacter facilement. N'hésitez pas à vous renseigner.

→ Adhérez à l'ACAPL Meyrargues et retrouvez les infos :
acapl-meyrargues.fr @ACAPL Meyrargues ACAPL Meyrargues
Contact : 07 66 36 22 44 - contact@acapl-meyrargues.fr

Des brins de muguet offerts en ce joli mois de mai



Les joyeux convives du foyer de l'Âge d'or ont eu la chance de recevoir un brin de muguet pour célébrer le joli mois de mai. La municipalité a offert ce présent à chacun d'entre eux à l'occasion d'un repas partagé par les personnes du bel âge. Jean-Michel Moreau, adjoint au Foyer, Lucia, responsable du foyer, et Karine, agent, ont symboliquement remis ces cadeaux qui ont été très appréciés par les récipiendaires.

◀ (De g. à dr. entourant les convives) : Jean-Michel Moreau (adjoint au Foyer), Karine (agent) et Lucia (responsable du foyer).



Une mutuelle communale pour tous les Meyrarguais

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) et la municipalité de Meyrargues ont mis en place une mutuelle communale, afin de proposer une couverture santé à des tarifs abordables aux Meyrarguais. La création de cette mutuelle communale s'inscrit dans une volonté de faciliter l'accès aux soins pour tous. Le choix s'est porté sur un partenariat avec une mutuelle à but non lucratif : l'Association ACTIOM. Elle est fondée sur les valeurs de l'économie sociale

et solidaire et administrée par ses adhérents, ainsi, les souscripteurs ne sont pas clients, mais bien adhérents. Elle a pour objectif de proposer des actions de mutualisation afin de préserver et d'améliorer le pouvoir d'achat de ses adhérents. Elle recherche donc les meilleures solutions, grâce au concours du groupe SOFRACO. Cette mutuelle est exclusivement dédiée à tous les Meyrarguais.



Permanence uniquement sur rendez-vous le vendredi après-midi

Prise de rendez-vous et informations directement auprès de la mutuelle :

06 22 79 11 60 - p.balland@expertisesocial.com

Infos CCAS : 09 71 09 55 14 - ccas.emploi@meyrargues.fr



CANICULE : INSCRIVEZ-VOUS

Inscrivez-vous sur le registre pour les personnes fragiles isolées

Les fortes chaleurs sont arrivées. Dans le cadre des mesures de prévention nationales en cas de canicule, le CCAS de Meyrargues tient à jour un registre afin de recenser les personnes fragiles. En cas d'alerte, ce système permet de prendre les mesures nécessaires.

Inscrivez-vous auprès du CCAS :

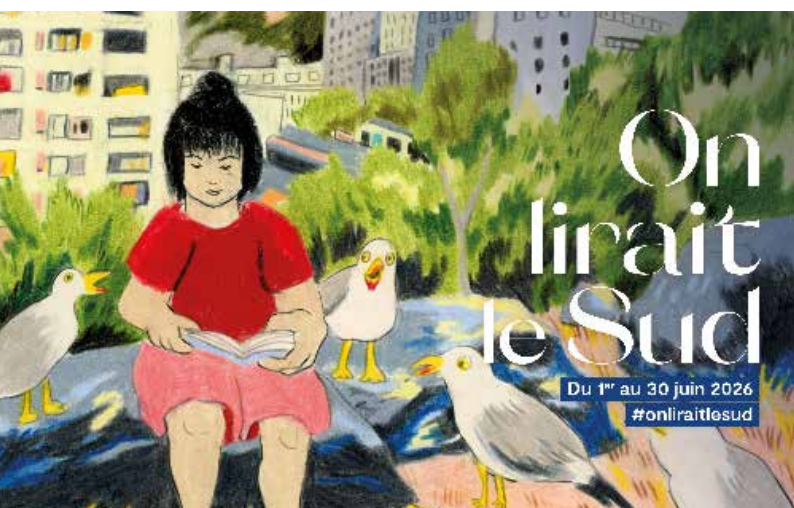
09 71 09 55 14 - ccas.emploi@meyrargues.fr

Des rendez-vous gratuits avec une médiatrice familiale

Divorce, séparation, conflits familiaux (parents- enfants/adolescents - fratries - grands parents) ...? Besoin de parler des difficultés de communication ? Besoin de trouver des solutions ? L'association Résonances médiations propose un entretien d'information avec une médiatrice familiale diplômée d'État, gratuit, sans engagement, dans un espace confidentiel et impartial. Les lieux d'accueil : Meyrargues, Venelles, le Puy Ste Réparate et Pertuis.

Infos et prise de rendez-vous :

04 42 67 14 17 ou contact@resonancesmediations.fr



La médiathèque participe à l'action culturelle "On lirait le Sud", du 1^{er} au 30 juin, un événement porté par l'Agence régionale du Livre Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'association d'éditeurs jeunesse Jedi Sud. La Fédération Interrégionale pour le livre et la lecture et la Sofia sont partenaires de l'opération. Cette manifestation culturelle, gratuite et solidaire, est l'occasion de promouvoir le circuit court du livre. Dans ce cadre l'équipe de la médiathèque propose deux rendez-vous en juin : une rencontre littéraire et un atelier d'écriture, avec Georgia Doll.

Autrice bilingue d'origine allemande, @Georgia Doll vit dans le Vaucluse. Elle écrit et met en scène des pièces en français et en allemand. Docteure en création littéraire, elle enseigne le théâtre et l'écriture. Son premier roman, *Petit Monde*, est paru en 2023, aux éditions Rouergue.

Rencontre littéraire avec Georgia Doll, autrice de "Petit Monde"

À l'heure où s'éprouvent tour à tour angoisses pour l'avenir et espoirs d'un monde meilleur, où prospèrent idéologies alternatives et radicalités : Georgia Doll nous livre une société sous emprise vue à hauteur d'enfant. Un *Petit monde*, premier roman en français de cette auteure de théâtre germanophone, intrigant, inquiétant, inspirant, nous offre l'enfance, sa curiosité naturelle et sa résilience, comme rempart à l'aliénation sectaire. Une étincelle incandescente face à

l'obscurantisme, à réchauffer ensemble lors de la rencontre émaillée de lectures du texte par l'auteure elle-même, suivies d'une séance de dédicaces autour du verre de l'amitié.

En prolongement de cette rencontre, dès le lendemain, un temps suspendu, hors du quotidien, pour échanger à travers l'écriture et l'oralité (lire ci-dessous).

- Vendredi 12 juin à 18h30 à la médiathèque. Adultes/Tout public.



Atelier d'écriture avec Georgia Doll

Un temps suspendu, hors du quotidien, pour se rencontrer et échanger à travers l'écriture. À partir de consignes simples et ludiques, en partant d'ici et maintenant, nous entrons ensemble en écriture. Depuis le réel, nous glissons vers la fiction -un réel transformé- pour y revenir avec un regard différent. Des moments de lecture à haute voix

permettront de partager les textes, avec une attention portée à l'oralité et à l'écoute. L'atelier explorera, par l'écriture, ce qui nous met en mouvement et nous permet de devenir les protagonistes de nos vies, ainsi que la place que nous occupons dans nos histoires.

- Samedi 13 juin à 9h30, à la médiathèque.



www.mediathèque-meyrargues.fr



mediatheque@meyrargues.fr



04 42 67 40 98

La Villa Pierlo ouvre ses portes de mai à septembre

Dire que c'est un simple espace d'exposition serait réducteur tant l'énergie créative qui se dégage de cet espace singulier est contagieuse. La Villa Pierlo, imaginée par l'artiste peintre et sculpteur Angelo Pierlo, ouvre ses portes pour la saison 2026 de mai à septembre. Au menu différentes expositions sont proposées (peintures, photographies...) au cœur de cet espace. Un parcours jalonné de sculptures est proposé dans les jardins extérieurs de Villa. Entre musée

et laboratoire atypique d'exploration artistique cet espace de convivialité mettra vos sens en éveil. Le mieux est de venir le découvrir !

Ouvert du 3 mai au 30 septembre

1039, RD96 - 13650 Meyrargues.

Horaires : les lundi-jeudi-vendredi et samedi de 14h30 à 18h30.

Entrée 5€ - gratuit pour les - 10 ans

Contact : 06 52 22 71 99 ou pierlovilla@gmail.com



200 écoliers aux olympiades !

Les Meyrarguais ont relevé un sacré défi sportif ! Près de 200 écoliers se sont retrouvés sur le stade pour les olympiades. Par petits groupes composés d'élèves de chaque niveau, encadrés par des parents et l'équipe enseignante, les enfants ont participé à divers ateliers sportifs et ludiques : course de relais, jeu d'adresse ou de rapidité, lancé de frisbee... Une journée, placée sous le signe du sport et du fair-play, grandement appréciée. Bravo à tous ceux qui sont venus en appui et ont participé à l'organisation de cette activité bénéfique pour les écoliers.



Une formation aux gestes des premiers secours pour les écoliers

Comme chaque année, les écoliers de CM1-CM2 de l'école élémentaire ont bénéficié d'une formation aux premiers secours, financée par la coopérative de l'école et l'APEM, en partenariat avec la municipalité et la société Groupama. Les élèves ont appris à répondre à des situations d'urgence (détresse respiratoire, noyade, étouffement,

accident...). Par petits groupes, ils ont aussi pu s'exercer aux gestes du massage cardiaque et ont appris les rudiments de la pose d'un garrot, de la position latérale de sécurité et de l'installation d'un défibrillateur. Tous ont fait preuve de beaucoup d'intérêt pour cette formation bénéfique pour chacun d'entre eux.



La petite reine à l'honneur pour la journée vélo à la maternelle



Chacun sa petite reine et en route pour la journée vélo ! Au vu de son succès sans appel, l'école maternelle a renouvelé son opération sur le thème de l'écomobilité. Des parents d'élèves, très impliqués, ont créé un parcours où les écoliers ont pu appréhender le Code de la route de façon ludique. D'autres ateliers ont permis de découvrir le fonctionnement d'un vélo. Une belle journée appréciée par les enfants. Au préalable, l'association ADAVA avait organisé une bourse aux vélos, à laquelle chacun est vivement invité à participer l'année prochaine.

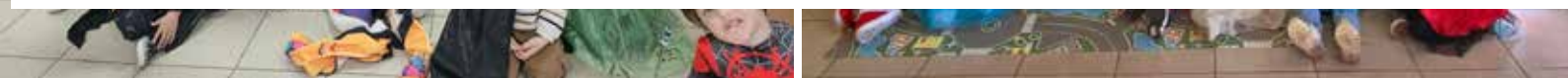




Les maternelles ont fêté le carnaval !

▲ L'équipe de la maternelle a joué le jeu sur le thème "années 80".

Toujours dans un "calme olympien", bien entendu, les maternelles ont profité d'une journée pour fêter le carnaval. Bataille de confettis géante et bonne humeur était au menu. L'équipe pédagogique avait choisi le thème des années 80 et toutes ont soigné leurs déguisements qui ont beaucoup plu aux enfants. Avant la fête, un spectacle de marionnettes *Kaya sur la banquise*, par la "Coop des marionnettes", a été offert aux enfants par l'Association des parents d'élèves (Ape) dans le cadre du carnaval des écoles.





La grande braderie de printemps les 6 et 7 juin

À vos agendas ! La grande braderie sera l'occasion de venir dénicher la perle rare qui manque à votre garde-robe, pour un petit prix défiant tout concurrence et au profit de la bonne cause ! En collaboration avec la Croix-Rouge française et le Secours Catholique du Puy-Sainte-Réparate, un grand déballage est organisé le samedi 6 juin et le dimanche 7 juin, dans la salle des fêtes. Tous les articles seront à 1€ et de très belles pièces pour femmes, hommes et enfants seront proposées. Tous les bénéfices seront versés à la Croix-Rouge et au Secours Catholique. Cette coopération permettra à celle-ci d'intervenir si besoin auprès des habitants de notre commune. Proposée par la municipalité, le public est attendu nombreux pour cette belle action, bénéfique pour tous et pour la planète !

Samedi 6 et dimanche 7 juin de 9h à 17h dans la salle des fêtes
Infos : 04 42 57 50 09 - accueil@meyrargues.fr



Les artistes de l'Oiseau exposent au parc du château

Modeler, sculpter, créer avec la nature... la vocation de l'association de sculpture et de modelage l'Oiseau bleu fait chaque année des émules. Elle organise l'exposition des oeuvres de ses adhérents le 13 juin, dans le parc du château. Avec au programme : exposition-installation des oeuvres des petits et des grands, atelier créatif gratuit... Un verre de l'amitié sera partagé pour fêter cette belle saison qui s'achève. Venez nombreux découvrir toutes les oeuvres de ces artistes en herbe.

Samedi 13 juin de 14h à 18h - parc du château.
Infos : 06 12 36 40 59 - marieline.fouassier@gmail.com

Des sorties fédératrices avec le club de foot de l'ASM

Le club de foot de l'Avenir Sportif Meyrarguais a récemment proposé à ses licenciés deux sorties marquantes qui ont rassemblé petits et grands dans une ambiance conviviale et festive. La première s'est déroulée le 13 mars, avec un déplacement au Stade Vélodrome pour assister à la rencontre face à Auxerre. 110 participants, représentant toutes les catégories du club, des U6 jusqu'aux seniors féminines, ont pris part à cette belle aventure. Le départ a été donné depuis le Plateau de la Plaine, avec deux bus affrétés pour l'occasion. La soirée s'est prolongée dans la bonne humeur, avant un retour des souvenirs plein la tête. Dans un tout autre registre, le club

a ensuite organisé une sortie au Parc Spirou, en avril. Cette journée a permis aux enfants comme aux éducateurs de partager des moments inoubliables, entre sensations fortes pour certains –une grande première– et instants de détente autour d'un pique-nique entre amis.

Ces initiatives témoignent de la volonté du club de renforcer les liens entre ses membres et de proposer des expériences enrichissantes au-delà du cadre sportif. La saison s'achève n'hésitez pas à vous renseigner pour la saison prochaine auprès du club.

Contact : 06 27 83 92 13 ou 07 67 88 58 45
asmeyrargues@orange.fr

Les festivités continuent : marchés nocturnes, concerts et concours de pétanque au programme



On fête la musique le 20 juin

La fête de la musique se tiendra samedi 20 juin avec un concert du groupe rock'n'roll Atoll. La soirée démarrera à 19h, au théâtre de verdure avec des animations pour les enfants (château gonflable et pêche aux canards). Le concert débutera à 21h. Venez nombreux pour profiter d'une soirée musicale et fêter le début de l'été.

→ À partir de 19h . Concert à 21h. **Gratuit.**
Buvette et restauration sur place (food-truck).
Infos : meyrarguesanimations@gmail.com - 06 45 40 14 14

Bal de la fête nationale !

Le samedi 11 juillet rendez-vous pour le bal de la fête nationale, avec l'orchestre Pulsion prestige, réunissant des danseurs et chanteurs pour un spectacle musical. Cet orchestre traditionnel de variétés propose un ensemble musical dansant, avec une programmation musicale variée. Meyrargues Animations vous invite ainsi à venir célébrer la fête nationale en musique, au théâtre de verdure.

→ Samedi 11 juillet à partir de 19h.
Concert à 21h. **Gratuit.**
Buvette et restauration sur place (food-truck).



Marchés nocturnes et concerts : samedis 4 juillet et 8 août

Meyrargues Animations propose plusieurs rendez-vous festifs. Il est programmé un marché nocturne, assorti d'un concert rock'n'roll avec le groupe Atoll, le 4 juillet. Pour cette soirée un repas (paella-20€) est proposé. Réservez votre repas auprès de Meyrargues Animations ou apportez votre pique-nique.

→ Samedi 4 juillet à partir de 19h
au théâtre de verdure.
Repas paella - Résa avant le 26 juin
déposez le bulletin d'inscription
dans la boîte aux lettres de Meyrargues
Animations devant la mairie
(disponible sur meyrargues.fr)



Un autre marché nocturne est prévu pour le samedi 8 août à partir de 19h avec cette fois une soupe au pistou au menu (20€). L'ambiance musicale sera assurée par DJ Martial. Réservez votre repas ou apportez votre pique-nique.

Samedi 8 août à 19h - Théâtre de verdure. Repas soupe au pistou.
Réservations avant
le 15 juillet : déposez le bulletin
d'inscription dans la boîte aux
lettres de Meyrargues Animations
devant la mairie
(disponible sur meyrargues.fr)



Des concours de pétanque : jeudi 11 juin et samedi 18 juillet

Meyrargues Animations propose des concours de pétanque, en doublette, les jeudi 11 juin et samedi 18 juillet, dans l'écrin du théâtre de verdure.

Les inscriptions se déroulent à partir de 18h. Les inscriptions sont à 10€ par équipe. Venez profiter des beaux jours

pour vous lancer dans des parties de pétanque endiablées !

→ Jeudi 11 juin et samedi 18 juillet.
Inscription à partir de 18h, tirage à 19h.
buvette et restauration sur place.
Infos : 06 34 27 02 53 ou
meyrarguesanimations@gmail.com

Meyrargues basketball fait sa fête !

Le Meyrargues Basketball donne rendez-vous pour "LA" soirée de fin de saison à ne pas manquer ! La fête débutera avec la Course Family : une course en binôme de 2km, dans le village, accessible dès 5 ans (accueil des participants à 17h et départ à 17h30). Puis place à la fête dès 18h avec DJ set, animations basket et ambiance conviviale garantie. Petits, grands,

joueurs, familles, amis, supporters, habitants de Meyrargues et des villages voisins... venez saisir l'occasion de partager une belle soirée, en toute sportivité.

Samedi 6 juin - théâtre de verdure - à 18h
Buvette et restauration sur place
Contact : meyrarguesbasketball@gmail.com
06 24 31 66 10 - @meyrarguesbasketballofficiel



Et aussi ... les commerçants soutiennent les clubs locaux !

Les commerçants de Meyrargues soutiennent les associations locales ! La Boucherie Monera sponsorise le club de basket Meyrargues Basketball et a financé les maillots pour les jeunes joueurs (U15) évoluant en équipe Régionale 2.

Quand les Loups s'entraînent avec les basketteurs "Élite" de Fos

L'heure est à l'effervescence dans le gymnase meyrarguais. Les jeunes Loups du Meyrargues basketball, réunis pour un stage, s'échauffent et tentent de dissimuler leur excitation. Leur motivation est à l'image de la surprise "de taille" préparée par le club pour ses adhérents de 7 à 17 ans.

À leurs côtés, sept joueurs U18 Elite de Fos Provence basket (BYers), âgés de 15 à 17 ans, sont venus participer à cette journée de stage singulière. Dans le cadre du partenariat départemental du Meyrargues basketball avec Fos Provence basket (BYers) des rencontres et des matches sont organisés au bénéfice des licenciés. Accompagnés de leur coach Miroslav Dobrican, dit Misha, les Fosséens évoluant en Nationale 3 (Tao, Noah, Léo, Ioannis, Matys, Keylian et Mady) se prêtent au jeu de questions-réponses et expliquent leur hygiène de vie, leurs ambitions... sachant qu'ils partagent leur temps entre leur scolarité aménagée et leurs entraînements (à raison de 9 à 10 par semaine) au sein de leur centre de formation. Le coach Misha explique comment se déroulent des sélections de joueurs destinés à se professionnaliser, laissant aux jeunes Meyrarguais imaginer des perspectives d'avenir dans les pas de ces futurs pros, comptés parmi les plus jeunes joueurs de Nationale 3, en France.

Puis, place au jeu ! Les basketteurs meyrarguais peinent à contenir leur enthousiasme à l'idée de partager le terrain avec ces sportifs de haut niveau en devenant et de profiter d'un entraîne-

ment "hors du commun". Les ateliers s'enchaînent, les esprits s'échauffent et la cadence s'accélère dans la bonne humeur et le fair-play. Puis, le premier coup d'envoi est sifflé et tous s'adonnent avec ferveur dans un rythme effréné, auquel les Byers prennent part avec intensité. Une jolie parenthèse durant laquelle petits, comme plus grands, ont fait preuve de sérieux et d'écoute, saisissant le moindre conseil émis par leurs coaches d'un jour qui restera forcément singulier. Les Loups ont eu de jolis souvenirs à raconter sur cette belle rencontre encadrée par l'équipe du Meyrargues basketball et leurs coaches Milan, Damien et Mattis qui ne cessent de faire rêver leurs joueurs. Les jeunes Loups ont d'ailleurs assisté à un match des BYers, offert par le club.

Le club accueille les joueurs dès 5 ans

Créé en 2022, le Meyrargues Basketball a connu une belle ascension. Il a doublé son effectif d'adhérents en à peine un an et connaît aujourd'hui une belle progression avec 152 licenciés cette année. Le club accueille les jeunes de 5 ans jusqu'aux adultes (en loisirs). Les équipes en catégorie de U11 à U18 sont engagées dans des championnats départementaux et/ou régionaux et se placent déjà, pour certaines, sur le haut du panier. Des stages, ouverts à tous, sont aussi proposés pendant les vacances scolaires.

Quatre terrains de padel sortent de terre au Plateau

Les travaux pour la création de quatre terrains extérieurs de padel ont démarré au Plateau de la Plaine. En partenariat et en collaboration avec le Meyrargues tennis club (MTC), les quatre associés de la société Padel Collection, entrepreneurs et amateurs chevronnés de padel, ont porté ce projet pour faire bénéficier les Meyrarguais d'un nouvel espace dédié à cette discipline en plein essor, au coeur du complexe sportif.

Au delà, le site a vocation à devenir un lieu de vie et de convivialité, pourvu d'une buvette et d'un espace de détente ouverts à tous. Cet espace proposera des animations sportives, tels que stages, cours individuels et collectifs, encadrés par des coaches certifiés, dont Alain Journou, responsable sportif du tennis club de Meyrargues. Des tournois homologués, une école de padel jeunes et adultes, ainsi que diverses animations sportives seront organisés et ouverts aux amateurs comme aux compétiteurs.

Cette opération est un partenariat constructif entre public et privé. Sous la forme d'un bail à construction, la municipalité a autorisé ce projet qui



→ De g. à dr. : Nicolas Misslin, Michaël Vialle, Fabien Grandry et Robin Racassa, les 4 associés de Padel Collection, devant les travaux engagés au Plateau de la Plaine.

va diversifier et compléter l'offre de disciplines sportives sur la commune. Tous les Meyrarguais pourront venir s'essayer à ce sport. Les terrains de padel seront automatisés, éclairés et accessibles 24/24h et 7/7j. Ils seront loués selon un tarif horaire et les adhérents au Meyrargues tennis club bénéficieront d'un tarif préférentiel pour l'accès à ces terrains "Ce projet met à disposition une discipline ludique et accessible et va sans conteste booster l'attractivité

de notre club de tennis !" se réjouit son président, Emmanuel Campo.

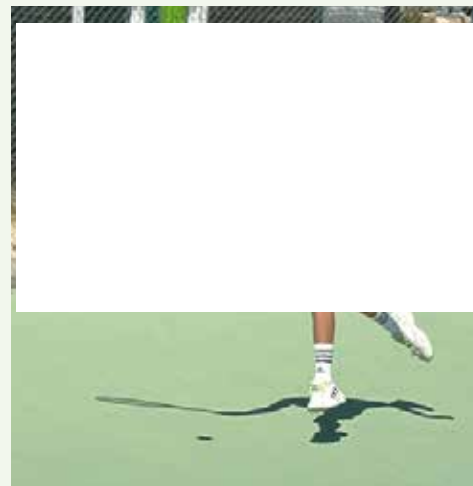
Les terrains devraient être accessibles d'ici les vacances d'été. Padel Collection et le MTC prévoient une inauguration en septembre 2026, avec une journée portes ouvertes et des démonstrations ouvertes au public.

**Infos : contact@padelcollection.fr
ou meyrarguestennisclub@fft.fr
padelcollection.fr [@padel_collection](https://www.instagram.com/padel_collection)**

Stages multisports du 6 au 10 juillet avec le Meyrargues tennis club

Club familial, le Meyrargues tennis club (MTC) dispense des cours collectifs et individuels toute l'année au Plateau de la Plaine, sur quatre courts éclairés. Il organise des tournois pour jeunes et adultes ainsi que des championnats par équipes. Pour les particuliers, une application (ou site internet) permet de louer les terrains à l'heure (15€/h), selon les créneaux disponibles. **Réservations sur : anybuddy-Meyrargues tennis club.** Le club propose aussi des stages multisports pour les jeunes (la première semaine des vacances scolaires). Prochain stage pour les jeunes âgés de 8 à 11 ans, du 6 au 10 juillet (foot, tennis, hockey, ping-pong, parcours sportif, basket, bataille sumo...). Possibilité demi-journée de 9h30 à 12h30 ou journée de 9h30 à 16h (apporter son repas - ils seront pris dans une salle climatisée). Tarifs semaine : matinée : 90€ - Journée : 140€.

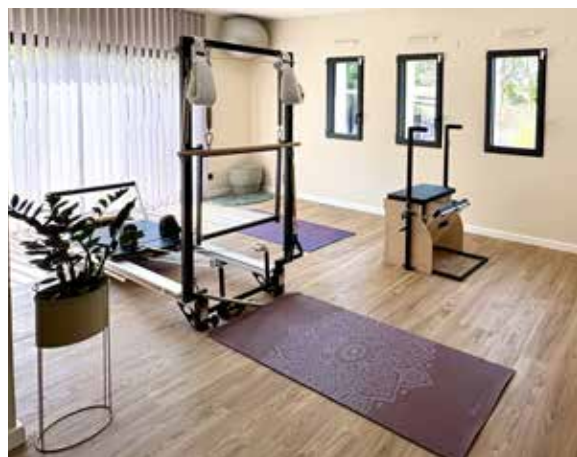
**→ Stage du 6 au 10 juillet. Nombre de places limité.
Adhésion au MTC : 140€/an - inclus des tarifs préférentiels
sur la location des terrains de padel (lire ci-dessus)
Infos : 06 21 01 49 54 -**



Leblon Pilates ouvre des nouveaux créneaux

La saison 2025/2026 est un accomplissement pour l'association Leblon Pilates. Les adhérents ont tous pris beaucoup de plaisir et leurs corps les remercient. Au vu du succès de cette saison, l'association va ouvrir de nouveaux créneaux de cours de Pilates avec Claudia Bercani pour la saison prochaine. Pour celles ou ceux qui souhaitent démarrer le Pilates avec des séances privées, le Studio Leblon Pilates dispose encore de quelques créneaux de libres. La séance est personnalisée dans un studio équipé avec le Réformer, la Chaise, la Tour et le Cadillac.

Infos : www.leblonpilates.com



Le carnaval a débarqué !



L'eau, la terre, le feu et l'air : les acrobates et les échas-
siers de la troupe Indigo ont embarqué tous les Mey-
rarguais dans un voyage féerique. Entre déambulation,
acrobaties surprenantes et spectacle de feu, chacun a
pu profiter d'un moment suspendu dans le temps. C'est
encore un pari tenu par l'APEM qui programme chaque
année le carnaval des écoles. Ce rendez-vous a fédéré les
écoliers, les parents et les curieux dans un cortège aux
couleurs chatoyantes, arborées par les centaines d'éco-

liers déguisés. Les enfants, comme leurs parents, n'ont
pas lésiné pour abreuver de confettis les joyeuses hôtes
du char de l'APEM, décoré par les créations des écoliers
sur le thème des émotions. Certains portaient aussi les
masques réalisés par les élèves pour l'occasion. Le public
venu très nombreux a ensuite rejoint le théâtre de ver-
dure où la troupe Indigo a donné un spectacle mêlant
jonglerie de feu, acrobaties et numéros d'équilibre pour
clôturer cette belle journée festive.



Des surprises attendues pour la kermesse des écoles le 19 juin

Toujours enclin à proposer des moments de partage aux élèves des écoles meyrarguaises, l'Apem va comme chaque année offrir un joli rendez-vous aux enfants et à leurs familles. La kermesse des écoles aura lieu le 19 juin, au théâtre de verdure. Afin d'agré-
menter cette fête, les enfants pourront profiter d'animations : structures de ballons, atelier confection de badges, châteaux

gonflables, jeux en bois géants... et d'autres surprises. Le groupe Atout Zik viendra parfaire l'ambiance musicale. L'Apem vous attend nombreux pour cet événement festif. Elle recherche des bénévoles de tous âges pour leur prêter main-forte.

→ **Vendredi 19 juin à 16h30, théâtre de verdure.**

Infos : apem13650@gmail.com

[f APEMeyrargues](#)

Deux Reines pour le 26^e hommage à Joseph d'Arbaud

Meyrargues vient de célébrer son poète Joseph d'Arbaud avec la 26^e journée d'hommage organisée en collaboration avec Li Reguignaire dóu Luberon et les communes de Meyrargues et Pertuis et Meyrargues animations. Le Félibrige, la Nacioun Gardiano, ainsi que la Confrérie des Gardians avaient traditionnellement fait le déplacement. Bérenger Aubanel, Capitani de la Nacioun Gardiano, Camille Hoteman, Reine du Félibrige, Amélie Laugier Reine d'Arles et sa demoiselle d'honneur Salomé Espelly, étaient présents. Le départ a été donné à Pertuis, en présence de nombreux élus représentant le Vaucluse, la Région et la municipalité de Pertuis pour la marche symbolique "di Venturié Pertusien" jusqu'à Meyrargues, à la Pichoto Bastido (Petite bastide), où Mr Barone, venu représenter le maire de Pertuis Mr Auclair, la sénatrice de Mireille Jouve, les élus de Meyrargues, des personnalités, voisins et amis ont été admirablement accueillis par les organisateurs. Le maître de cérémonie, le Majoral Frédéric Soulié, a ordonné l'hommage : le bouquet symbolique de laurier, olivier et saladelle, ainsi que les galets des marcheurs, symbolisant le franchissement de la Durance par les Venturié Pertusiens, ont été déposés au pied de la statue. Clément Soulié a ensuite pris la parole, pour la Majorale Claudette Ocelli. Puis, le Capitani Mr Aubanel a souligné avec ferveur l'œuvre, la vie de manadier de Joseph d'Arbaud et la Reine du Félibrige a fait une belle allocution. La Reine d'Arles



et sa demoiselle d'honneur ont ensuite lu le poème de Joseph D'Arbaud *Moun jardin*. Cet hommage devant la maison natale du poète s'est clôturé par la *Cansoun Gardiano*.

Après le défilé (passo-carriero) dans les rues du village, les convives se sont retrouvés dans la salle des fêtes pour déguster le repas organisé par Meyrargues animations. Puis place au spectacle de danses traditionnelles participatif avec le groupe Lou Roudoulet dei Mielo et Li Reguignaire dóu Luberon.

Frédéric Blanc, conseiller municipal délégué à la culture Provençale, et le majoral Soulié ont clôturé la journée par une prise de parole. Puis, solennellement l'assemblée a entonné *La Coupo Santo*, hymne de la Provence de Frédéric Mistral.

Par cette journée, Meyrargues, naturellement adhérent et labélisée garant de l'Oc du Forum d'Oc de la région PACA, se rapproche un peu plus de la *branco dis aucèu* (F. Mistral).



Un petit moment de rêve avec la Nuit du conte le 27 juin



Les Amis de la bibliothèque vous emmènent pour un petit voyage dans les contes avec la Nuit des contes samedi 27 juin. Les conteurs professionnels Marien Guille, Suzel Barbaroux et Cécile Demaison proposeront une soirée en trois temps : - À 19h, à proximité de l'aqueduc, puis un pique-nique. Vers 21h, à proximité de l'aqueduc. Puis vers 22h, dans le parc du château. À chaque étape, des contes différents seront proposés.

► Samedi 27 juin, à partir de 19h à proximité de l'aqueduc

Infos : amities.meyrargues@orange.fr - 06 81 67 42 56

Broc en Zik a fédéré le public pour la bonne cause

Le Broc en Zik, organisé par Les Maux de Spondy-Myalgie, a remporté un franc succès. De nombreux exposants étaient présents et les visiteurs ont pu profiter du vide-greniers, d'un concert d'Atout Zik et d'animations. Cet événement était organisé au profit de l'association afin de poursuivre ses actions de sensibilisation sur la spondylarthrite ankylosante, la fibromyalgie et la myasthénie. L'association remercie Atout Zik pour leur prestation, les exposants, ainsi que les bénévoles qui ont permis le bon déroulement de cette journée.

Une journée provençale autour du Colombier et de jeux

Dans le même week-end, le 25 mai, l'association a organisé un deuxième événement festif et caritatif : une journée provençale. Entre jeux d'antan, course à l'oeuf, course de garçons de café, mini loto... la journée avait pour vocation de faire revivre une vieille tradition qui est le Colombier, un gâteau que l'on mange pour la Pentecôte, en Provence. La troupe provençale Lou Roudelet Dei



◀ Le groupe Atout Zik a donné un concert.

Mielo a proposé des démonstrations de danses traditionnelles. L'association les remercie grandement d'être venus les soutenir malgré la chaleur. Ces journées festives ont pour but de récolter des fonds et permettre à l'association de financer des campagnes de sensibilisation sur la spondylarthrite ankylosante et la fibromyalgie. L'association rappelle qu'elle continue ses "spondy-myalgie cafés" les jeudis après-midi (salle des associations) pour aider les personnes atteintes de ces pathologies à ne plus se sentir seul.

Jeux d'antan et danses traditionnelles à la journée provençale. ▼



▲ L'association Les maux de Spondy-Myalgie a organisé un week-end festif.

Contact : 06 80 71 37 91 [@spondymyalgie](https://www.facebook.com/spondymyalgie)
lesmauxdespondymyalgie@gmail.com
 Site : les-maux-de-spondy-myalgie.org



Plongez dans un "bain de forêt"

Le bel écrin du parc du château est devenu un lieu propice au "bain de forêt". Venez découvrir gratuitement les bienfaits de cette activité dans le cadre de "La Nuit des forêts" les 8 et 19 juin. Cet événement propose depuis plusieurs années, partout en France, des immersions forestières et des activités de découverte nature dans les espaces forestiers, pour valoriser cet inestimable patrimoine. Les guides de l'association Provence Sylva donnent ainsi rendez-vous au parc du château, pour 1h30 de balade et d'activités.

→ Lundi 8 et vendredi 19 juin à 19h30
 au parc de château. Inscriptions :
contact@noesiphore.fr

Visite guidée de l'aqueduc au château le 13 juin

Et si les pierres de Meyrargues pouvaient parler ? Le temps d'une visite exceptionnelle, les guides conférenciers de Secrets d'ici proposent de remonter le fil du temps. Au cours de cette promenade sensible entre vestiges antiques et ruelles médiévales, ils vous feront revivre les anecdotes, les récits et même les petits secrets de la famille de Valbelle. Une immersion unique dans l'histoire de Meyrargues, entre patrimoine, paysages et mémoire des siècles.

Samedi 13 juin à 10h30. Visite des parties communes du château incluse.
 Sur réservation :
 09 71 33 57 96 ou contacts@secretsdici.fr



La cérémonie du 8 mai



Le devoir de mémoire a été observé. La cérémonie du 8 mai s'est déroulée en présence des anciens combattants, du maire, Fabrice Poussardin, des élus, des porte-drapeaux et des représentants des forces de l'ordre et des services de secours. Le cortège s'est rendu au monument aux morts du village, puis à celui du cimetière, pour procéder aux dépôts de gerbes.



Franc succès pour les Randolades



C'était une journée *"inoubliable !"* aux dires des participants. Les Randolades, portées par les Amis de la bibliothèque, ont eu un franc succès. Ces balades contées sont réparties sur 4 communes partenaires de cet événement. À Meyrargues, les conteurs ont entraîné les "randoladeurs" pour partager contes, rencontres et découvertes. Les quatre narrateurs professionnels ont été très appréciés et au total près de 200 personnes étaient présentes sur les différents itinéraires proposés. Pour clôturer la journée, les 4 groupes se sont réunis et ont pu profiter d'un conte "choral" dans la carrière de Peyrolles.



► **STAGE YOGA-ÉVEIL SENSORIEL**
SAMEDI 6 JUIN

Stage de yoga et d'éveil sensoriel avec l'association le Voyage intérieur de 10h à 12h, à la MAC.

→ Infos : 06 64 79 90 09 - levoyageinterieur1@gmail.com

► **FÊTE DU BASKET**
SAMEDI 6 JUIN



Fête du club Meyrargues basketball à partir de 17h, course family et DJ. Village et théâtre de verdure. (page 24).

→ meyrarguesbasketball@gmail.com

► **GRANDE BRADERIE**
SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 JUIN

Grandre braderie de Printemps de 9h à 17h, salle des fêtes lire page 22).

► **NUIT DES FORÊTS**
LUNDI 8 ET VENDREDI 19 JUIN

Découverte gratuite de l'activité de bain de forêts à 19h30 au parc du château (page 28).

→ Infos : contact@noesiphore.fr

► **CONCOURS DE PÉTANQUE**
JEUDI 11 JUIN

Concours de pétanque de Meyrargues Animations, à partir de 18h, au théâtre de verdure.

→ meyrarguesanimations@gmail.com

► **RENCONTRE LITTÉRAIRE**
VENDREDI 12 JUIN

Rencontre littéraire avec Georgia Doll, à la médiathèque dans le cadre de l'événement culturel "On lirait le Sud" (page 19).

→ Infos : 04 42 67 40 98 mediatheque@meyrargues.fr

► **VENTE CRÊPES ET GÂTEAUX**
VENDREDI 12 JUIN

Vente de crêpes et gâteaux avec l'Apem pour le financement des projets scolaires, devant l'école, à 16h30. → apem13650@gmail.com

► **ATELIER D'ÉCRITURE**
SAMEDI 13 JUIN

Atelier d'écriture avec Georgia Doll, à la médiathèque dans le cadre de "On lirait le Sud" (page 19).

► **VISITE GUIDÉE DE L'AQUEDUC AU CHÂTEAU**
SAMEDI 13 JUIN

Visite guidée avec Secret d'ici dans le cadre des journées de l'archéologie. (page 28).

→ Sur réservation

► **EXPOSITION DE L'OISEAU BLEU**
SAMEDI 13 JUIN

Exposition des oeuvres des artistes de l'Oiseau bleu de 14h à 18h au parc du château (page 22).

→ 06 12 36 40 59 ou marieline.fouassier@gmail.com

► **GALA DE DANSE**
DIMANCHE 14 JUIN

Spectacle de danse des élèves de l'association Danse ta vie, à 14h dans la salle des fêtes.

→ Infos : stevie.b@hotmail.fr

► **KERMESSE DES ÉCOLES**
VENDREDI 19 JUIN

Kermesse proposée par l'Apem, à partir de 16h30 au théâtre de verdure (page 26).

→ Infos : apem13650@gmail.com

► **FÊTE DE LA MUSIQUE**
VENDREDI 20 JUIN



Concert du groupe Atoll, au théâtre de verdure. À partir de 19h, concert à 21h (page 23).

→ meyrarguesanimations@gmail.com

► **TOURNOI DE CONTRÉE**
SAMEDI 27 JUIN



Tournoi avec l'ECA, au théâtre de verdure.

→ Inscriptions : 06 19 01 45 11 ou eca.meyrargues@gmail.com

► **GALAS DE DANSE**

◀ **SAMEDI 13 JUIN :**

Spectacle de Diagonale : Diagonale propose de voyager à travers nos rêves les plus fous. Les danseurs vous attendent nombreux pour les accompagner jusqu'au bout de leurs rêves ! Buvette et restauration sur place. Deux représentations à 11h et à 20h30, salle des fêtes.

→ diagonale.meyrargues@hotmail.fr

SAMEDI 20 JUIN ►

Spectacle de Rythme and Dance : Les danseuses de danse tahitienne et de zumba vont vous faire voyager. À 19h30, salle des fêtes. Buvette et restauration possible sur place. → 06 99 81 72 84 rythme.and.dance@gmail.com



► LA NUIT DU CONTE SAMEDI 27 JUIN

Nuit du conte, avec les conteurs Marien Guille, Suzel Barbaroux et Cécile Demaison. À 19h et 21h, à proximité de l'aqueduc. Puis vers 22h, au parc du château (page 27).
→ Infos : 06 81 67 42 56 ou amities.meyrargues@orange.fr

► CONCERT DE JAZZ VENDREDI 3 JUILLET



Concert de jazz avec The Yell-bows, à 21h30 dans le parc du château. Entrée 5€ (lire page 32).
→ Sur réservations : 06 61 64 89 52.

► MARCHÉS NOCTURNES LES 4 JUILLET ET 8 AOÛT

Marchés nocturnes proposés par Meyrargues Animations, à partir de 19h, au théâtre de verdure. Le 4 juillet, concert rock et paella. Le 8 août, DJ et soupe au pistou (lire page 23).

► STAGE MULTISPORTS DU 4 AU 8 JUILLET

Stage multisports avec l'ACM au gymnase. → Inscription : contacts.acm@gmail.com

► STAGE MULTISPORTS DU 6 AU 10 JUILLET

Stage multisports du Meyrargues tennis club, pour les 8 à 11 ans du 6 au 10 juillet de 9h30 à 16h ou que la matinée de 9h30 à 12h30 (page 25).
→ Inscription : 06 21 01 49 54

► BAL DE LA FÊTE NATIONALE SAMEDI 11 JUILLET

Bal de la fête nationale à 19h, au théâtre de verdure (page 23).

► CONCOURS DE PÉTANQUE SAMEDI 18 JUILLET

Concours de pétanque de Meyrargues Animations, à partir de 18h, au théâtre de verdure.
→ meyrarguesanimations@gmail.com

► VIDE-GRENIERS-BROCANTE DIMANCHE 26 JUILLET

Vide-greniers et belle brocante, organisé par Animaux en péril. Toute la journée au théâtre de verdure.
→ Infos : 06 86 79 00 71 - pascale.beraud3@wanadoo.fr

► FESTIVITÉS DE LA SAINT-LOUIS DU 21 AU 23 AOÛT

Trois soirées de spectacles au théâtre de verdure, à partir de 19h.
→ meyrarguesanimations@gmail.com

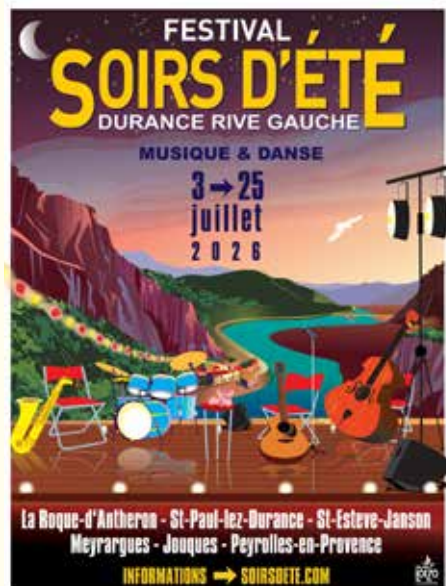
► SEMAINE BOULISTE DU 17 AU 23 AOÛT

Concours de pétanque organisé dans la cadre de la Saint-Louis.
→ meyrarguesanimations@gmail.com

► FÊTE DE LA LIBÉRATION LES 22 ET 23 AOÛT

Défilé, commémoration, expo des véhicules, apéritif, bal... dans le village.

► FESTIVAL SOIRS D'ÉTÉ DU 15 AU 17 JUILLET



Trois concerts sont organisés à Meyrargues, au parc du château, dans le cadre du Festival soirs d'été, en collaboration avec les communes de Durance Rive gauche (lire page 32).

- mercredi 15 juillet : Big band 13
- jeudi 16 juillet : Piaf en toute
- vendredi 17 juillet : Trio nota femina.

→ Infos et billetterie sur www.soirdete.com

Vous êtes entrepreneurs, artisans, professions libérales, commerçants... ?
Vous souhaitez apparaître dans le BIM ?
Contactez nous :
bim@meyrargues.fr

Accédez aux actualités de votre commune gratuitement et sans inscription

- 1 Installez l'application CentoAccess à partir du Play Store (Android) ou l'Apple Store (Apple)
- 2 Recherchez votre commune par son nom, son département ou en vous géolocalisant et mettez-la en favori
- 3 Autorisez les notifications pour l'application
- 4 Visionnez les actualités de votre commune et recevez des notifications d'information en temps réel !

CentoAccess (application) : suivez l'actualité du panneau lumineux en temps réel sur votre smartphone

Une nouvelle application CentoAccess remplace désormais CentoLive. Vous pouvez visualiser le panneau d'affichage sur votre smartphone en temps réel, où que vous soyez avec cette nouvelle application CentoAccess gratuite :

- Installez CentoAccess à partir du Play Store (Android) ou l'Apple Store (Apple)

- Recherchez votre commune par son nom ou son département ou en vous géolocalisant et mettez-la en favori
- Visionnez les actualités de votre commune et recevez des notifications d'information en temps réel !
- Autorisez les notifications pour l'application

Vendredi 3 juillet à 21h30

Concert de jazz avec The Yellbows

Dans ce nouvel opus intitulé "A l'envers", les quatre musiciens des Yellbows proposent un nouveau répertoire à la façon d'un carnet de voyage imaginaire. Ils offrent une musique empruntant aussi bien aux racines du jazz traditionnel qu'aux rythmes des pères fondateurs de la nation funk. Cette inspiration féconde se fraie habilement un chemin musical entre le blues rugueux des origines et les rythmes caribéens chaloupés. Place à un tourbillon foisonnant de couleurs musicales savoureuses ! Ce métissage réussi s'illustre également dans leurs chansons au travers des textes en anglais, en français mais aussi dans un créole inventé, une langue vernaculaire issue de l'imagination féconde de Stéphan. Les sujets traités sont toujours teintés d'humour et de fantaisie. Comme à leur habitude, en peignant l'intime, c'est l'universel qu'ils révèlent

→ **Salle des fêtes. Entrée 5 € . Avec la participation du Conseil Départemental. Réservations : 06 61 64 89 52**



© NICOLAS FACENDA

Festival "Soirs d'été" avec Durance rive gauche au parc du château

Après le succès des cinq premières éditions du festival Soirs d'été à Silvacane, programmé par l'agence Artistik, il est apparu logique d'étendre le dispositif aux autres communes de Durance Rive-Gauche. Ainsi s'est créé un grand festival programmé **du 3 au 25 juillet, avec 10 spectacles répartis** dans les communes de La Roque d'Anthéron, Saint-Estève-Janson, Meyrargues, Peyrolles-en-Provence, Jouques, Saint-Paul-lez-Durance. Ce festival offre un joli parcours touristique culturel, riche et varié, sur ce territoire.

→ **Concerts à 19h30 - parc du château - Restauration sur place.**

**Infos et billetteries : soirsdete.com
contact@soirsdete.com**

Tarifs : 20€/15€ (prévente). Gratuit -12 ans.

Mercredi 15 juillet : Big band 13



© DR

Le répertoire du Big Band 13 se situe dans la tradition des big bands des années 1930-1960 : Count Basie, Duke Ellington, Glenn Miller, Buddy Rich... Il interprète des titres écrits, chantés ou joués par des grands noms du jazz. L'esprit "grands orchestres" que propose de faire revivre le Big Band 13 est celui de Duke Ellington ou Count Basie, avec des clins d'œil à des compositeurs plus modernes, comme Oliver Nelson, ou à des chanteurs français tels que Nino Ferrer. Venez partager avec eux la passion du jazz et l'amour du swing !

Jeudi 16 juillet : Piaf en toute intimité



© DR

Dans une ambiance feutrée du vieux Paris, PIAF en toute intimité est un récital hommage. Seule ou en duo avec Jean-Sébastien Bressy, Marjorie Orial est la voix de ce spectacle. C'est sans imitation et avec beaucoup d'humilité qu'elle met en lumière l'artiste incroyable qu'était Edith Piaf. Ponctué d'anecdotes historiques et biographiques retraçant la vie de ce monument de la chanson française, Marjorie Orial offre à sa manière, avec puissance et émotion, un éventail de chansons qui ont marqué les années de gloire de la Môme Piaf.

Vendredi 17 juillet : Trio Nota Femina



© DR

Trois femmes, trois musiciennes pour une même passion de la musique de chambre. On doit au génial Claude Debussy l'idée d'avoir rassemblé leurs trois instruments : la flûte, l'alto et la harpe. En complément des oeuvres classiques, vous entendrez de nombreuses transcriptions valsant avec la musique de films, la musique irlandaise, l'opéra, et même un répertoire pour le jeune public. Un programme "Pas si classique" qui rend la musique classique accessible à tous

Mairie : 04 42 57 50 09 ou accueil@meyrargues.fr

Lundi, mardi, jeudi : 8h - 12h

Mercredi, vendredi : 8h - 12h / 14h - 18h

CCAS : 09 71 09 55 14 - 06 61 64 89 52

ccas.emploi@meyrargues.fr

Lundi : 8h30 - 12h/13h30 - 17h. Mardi : de 8h30 - 12h.

Jeudi : 8h30 - 12h/13h30 - 17h30

Mercredi et vendredi : 8h30 - 12h/13h30 - 18h.

Permanences sur rendez-vous :

Architecte conseil Caue :

Mathieu Barbier-Bouvet : 04 42 57 58 12

Mission locale : 04 42 61 92 50 (2^e et 4^e jeudi du mois)

Conciliateur de justice : sur rdv : 04 42 57 50 09

(le 3^e jeudi du mois - 9h30 à 12h - au CCAS)

Assistante sociale : 04 13 31 84 10 sur rdv

CCAS : Fabienne Malyszko (adjointe aux affaires sociales) via le formulaire en ligne sur meyrargues.fr

Maire : sur rendez-vous le mercredi matin :

formulaire en ligne sur meyrargues.fr ou 04 42 57 50 09

Députée d'Aix et du pays d'Aix :

Gérault VERNY : gerault.verny@assemblee-nationale.fr

Conseiller départemental du canton de Trets :

Arnaud Mercier : arnaud.mercier@departement13.fr

Réservations de salles et/ou de matériel :

Appeler au préalable le 04 42 63 47 03 ou 06 16 82 13 88

Réservations en ligne sur meyrargues.fr

Contact : gymnase@meyrargues.fr

Urbanisme : 04 42 57 58 12

urbanisme@meyrargues.fr

Uniquement sur rendez-vous : le lundi : 8h-12h.

Le mercredi : 14h-18h et le vendredi : 8h à 12h

Médiathèque : www.mediatheque-meyrargues.fr

04 42 67 40 98 - mediatheque@meyrargues.fr

Horaires : Mardi, jeudi, vendredi : 16h - 18h30

Mercredi et samedi : 9h - 13h/15h - 18h30

Enfance et foyer de l'Âge d'or :

Élémentaire : 04 42 57 51 56

Maternelle : 04 42 57 53 22

Crèches : 04 42 63 47 52

Restaurant scolaire : 04 42 63 49 64

Centre de loisirs : 06 29 21 30 64

- centredeloisirs@meyrargues.fr

Foyer de l'Âge d'or : 04 13 91 07 03

Assistants maternelles :

Liste disponible en mairie et sur meyrargues.fr rubrique "famille et solidarité"

Bulletin d'informations municipales (BIM) :

04 65 15 25 21 - bim@meyrargues.fr

Correspondante locale de La Provence :

Jennifer Deleplace : jd.laprovence@gmail.com

Taxi (conventionné transport médical) :

Michel Chenaf : 06 18 83 24 02

Vacances scolaires : Été : du 4 juillet au 31 août 2026

DÉCHETS

Horaires déchetterie :

Chemin de l'Espougnac.

Du lundi au samedi de 9h

à 12h et de 13h30 à 17h.

Dimanche et jours fériés :

fermée.

Ramassage des encombrants :

par la Métropole sur rdv

0800 94 94 08 (gratuit) -

du lundi au vendredi 8h à

18h30 (hors jours fériés) et

le samedi 7h30 à 17h30.

NUMÉROS UTILES

Santé

Centre anti poison : 04 91 75 25 25

Cabinet dentaire : 04 42 57 51 82

Urgences dentaire : 0892 566 766

Urgences hôpital d'Aix : 04 42 33 90 28

Hôpital de Pertuis : 04 90 09 42 42

Hôpital privé de Provence : 04 42 33 88 00

SOS Mains clinique Axiom : 04 42 23 10 10

Pharmacie du village : 04 42 57 50 16

Pharmacies de garde : 3237

Médecin : Dr Vincent : 04 42 57 51 98

Centre médical Peyrolles : 04 42 51 07 30

(du lundi au samedi de 9h à 20h)

SOS médecin : 3624

Médecin de garde : 04 42 26 24 00

SOS Vétérinaire : 0899 700 680

Kinésithérapeutes :

Luc Walle : 04 42 57 59 43

Jean-Philippe Tampon : 04 42 63 43 23

Infirmières :

Cabinet Martin : 04 42 57 50 18

Marion Rougier : 06 14 01 84 78

David Rodriguez et Stéphanie Humbert :

06 68 63 08 09

Secours - Sécurité

Pompiers : 18 - Police : 17 - Samu : 15

Gendarmerie Peyrolles : 04 42 57 80 09

Police municipale : 04 42 57 58 22

police@meyrargues.fr

Urgences ERDF : 09 726 750 13

GRDF : 0800 47 33 33

Continuer, préparer, construire

Depuis les élections municipales des 15 et 22 mars 2026, le nouveau Conseil municipal s'installe progressivement pour débiter cette nouvelle mandature au service de Meyrargues et de ses habitants.

Le Conseil municipal reflète pleinement le choix démocratique exprimé par les Meyrarguaises et les Meyrarguais. Les trois listes candidates sont aujourd'hui représentées au sein de notre assemblée communale, dans un esprit de respect, d'écoute et de dialogue. Cette diversité est une richesse pour notre commune et nous souhaitons que chacun puisse contribuer sereinement aux débats et aux décisions qui engageront l'avenir de Meyrargues.

Les premiers conseils municipaux ont permis de mettre en place le fonctionnement de notre collectivité : désignation des représentants de la commune dans les différentes instances, répartition des responsabilités, mais aussi vote du budget communal.

Pour ce premier budget du mandat, nous avons fait le choix de la stabilité et de la prudence. Ainsi, les taux d'imposition communaux sont maintenus. Dans un contexte marqué par l'inflation et l'augmentation des coûts de l'énergie, nous avons souhaité maîtriser les dépenses de fonctionnement afin de préserver les équilibres financiers de la commune.

Ce budget 2026 constitue également un budget de transition. Il doit permettre à la nouvelle équipe municipale de poursuivre les dossiers déjà engagés tout en préparant progressivement les projets qui porteront notre action pour les années à venir.

Au cours de cette première année de mandat, nous concentrerons nos efforts sur l'aboutissement des projets en cours, la poursuite du désendettement de la commune -qui demeure mesuré- ainsi que sur une gestion attentive de nos finances, avec une vigilance particulière portée à la section de fonctionnement, tout en conservant une capacité d'investissement solide. Nous abordons ce mandat avec humilité, détermination et un profond attachement à Meyrargues.

L'équipe majoritaire du conseil municipal

Pour un engagement constant au service de Meyrargues !

La liste Meyrargues Choisir le bon sens est arrivée en seconde position lors des dernières élections municipales, à seulement 29 voix d'écart face au maire sortant. Ce résultat témoigne de votre adhésion à notre volonté de voir Meyrargues évoluer vers une commune plus dynamique et organisée pour mieux vous servir. Ce résultat montre également à quel point chaque voix compte et combien la mobilisation de chacun est déterminante pour l'avenir de notre commune.

Aujourd'hui, notre groupe dispose de 5 sièges au sein du conseil municipal. L'expérience acquise depuis 12 ans dans cette assemblée renforce notre capacité à défendre vos intérêts et à porter une vision constructive pour Meyrargues.

Tout au long de ce mandat, nous poursuivrons notre engagement autour d'une priorité claire : avoir un village vivant, à taille humaine, où chaque génération trouve sa place. Nous continuerons à être une force constructive de proposition. Nous resterons vigilants sur les projets d'aménagement, notamment celui du stade.

Tout au long de ce mandat, les défis à relever seront nombreux et importants. Les difficultés nationales et les contraintes locales exigeront de la responsabilité, de l'écoute et des choix réfléchis pour garantir une gestion saine. Vos remarques et vos propositions continueront d'alimenter notre réflexion et notre action. Nous sommes convaincus qu'un dialogue constant avec les habitants est indispensable pour construire des décisions utiles.

Nous remercions chaleureusement toutes celles et ceux qui nous accordent leur confiance et leur soutien. C'est avec détermination et fidélité à nos valeurs que nous continuerons à agir pour notre village et pour les Meyrarguais.

Gilbert Bougi et les conseillers municipaux de "Meyrargues choisir le bon sens"
choisirlebonsens@gmail.com

06 13 92 02 41

Un nouveau groupe au conseil municipal : Meyrargues Citoyenne et Solidaire

Notre engagement au conseil municipal

Forts des suffrages que vous nous avez accordé lors des élections municipales de mars 2026, Meyrargues Citoyenne et Solidaire siège désormais au conseil municipal pour porter votre voix. Nous y défendrons les valeurs qui ont fondé notre projet et notre programme, pour un village vivant, ouvert et accueillant, solidaire, écologique et démocratique, dans lequel chacune et chacun peut et doit trouver sa place.

Notre ligne : constructif et vigilant

Nous entendons jouer pleinement notre rôle d'élus minoritaires. De façon constructive, parce que nous croyons que travailler ensemble dans l'intérêt de Meyrargues est possible et nécessaire. Vigilant et exigeant, en restant attentif à ce que les décisions prises reflètent les besoins réels des habitantes et des habitants et s'inscrivent dans une vraie démarche de transparence et de concertation.

Notre engagement au CCAS

Florence Guillemant a été élue au Conseil d'Administration du CCAS. Elle y représentera les habitantes et les habitants avec engagement, en portant une attention particulière aux plus fragiles d'entre nous et en étant force de proposition sur les solutions à apporter.

Vos porte-voix au quotidien

En tant qu'élus, nous sommes à votre disposition pour relayer vos préoccupations concrètes auprès de la mairie ou du conseil municipal. N'hésitez pas à nous interpeller, tous les sujets méritent notre attention. Vous pouvez nous contacter par mail à christian.salque@meyrargues.fr et florence.guillemant@meyrargues.fr

Nous vous tiendrons en permanence informés de nos actions et de nos prises de position publiques, en Conseil municipal ou ailleurs. Retrouvez toute notre actualité sur www.meyrarguescitoyenneetsolidaire.fr et suivez-nous sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram.

Christian Salque & Florence Guillemant - Meyrargues Citoyenne et Solidaire

L'état civil

De janvier à mars 2026

Ils sont nés :

- André, Jean-Baptiste, Cyril ISOPET, le 19 janvier à Pertuis
- Imrân MORENO, le 25 janvier à Aix
- Naël, Adam, Francis, Hubert DURAND, le 4 février à Pertuis
- Omar, Hématullah ARYOBI, le 11 mars à Aix
- Kassim MEBAREK, le 24 mars à Aix
- Aimé, Aziel FLATOT BLIN, le 31 mars à Aix

Ils se sont mariés :

- William, Charles, Henri TEMPLER et Virginie, Malvina, Dominique FORTIN, le 14 février ;
- Omar, Andrés CEBALLOS FAJARDO et Coralie, Aline, Renée SARGIER, le 10 mars ;
- Frédéric, Laurent GARCIA et Blandine, Marie POURTIER, le 14 mars ;
- Rayen, Yassine OUERTANI et Marwa DERRAZ, le 28 mars ;
- Ludovic, Alain ISNARD et Lydie, Odette, Catherine ROSENTHAL, le 28 mars ;

Ils nous ont quittés :

- Claude, René LONG, le 23 janvier à Peyrolles-en-Provence
- Hélène, Andrée, Jeanne DEBERNARDI, le 30 janvier à Pertuis
- Joseph, Marc TECCHIO, le 31 janvier à Aix
- Norbert DEBONO, le 7 février à Marseille 15^e
- Anne-Marie, Claudette GOFFIN épouse DELHAYE, le 9 février à Meyrargues
- Sébastien, Clément, Pierre, André GOGLIO, le 21 février à Marseille 15^e
- Arnold SOKOL, le 22 février à Meyrargues
- Liliane, Fernande, Eugénie TRUPHEME veuve FAURE-GIGNOUX, le 23 février à Jouques
- Auguste, Henri SALVAT, le 27 février à Aix
- Patrick DAGUET, le 8 mars à Bouc-Bel-Air
- Jocelyne, Nicole, Maryse BILLEMAZ-NORMAND épouse PEREZ-PENALVA, le 10 mars à Aix
- Philippe COGET, le 22 mars 2026 à Meyrargues
- Dominique André, Marie CARRE, le 25 mars à Marseille 8^e

6 et 7 juin 2026

Salle des fêtes
de 9h à 17h

Grand Déballage de Printemps



- Tout à 1 euro -
- Solidaire -
(recettes reversées à la Croix-Rouge
et au Secours Catholique)

+ d'infos page 22

Faites rimer bonnes affaires avec bonne action !